

Le Placoteux

VOLUME 46, ÉDITION 04
24 PAGES

Jusqu'à vous par la poste

Saint-André sur le qui-vive, p. 7
Un nouveau vestiaire pour les filles, p. 17



Disponibles immédiatement!

YAMAHA SIDEWINDER L-TX SE 2024



YAMAHA SIDEWINDER SRX LE 2024

Direction à assistance électrique et suspension électronique



YAMAHA TRANSPORTER 800 2024



Profitez d'un

Financement à **4,99%***

* Voir les détails chez



TECH MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière Saint-Pacôme

418 852-2922



www.techminimecanique.com



ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375



595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375

Mécanique générale
580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907

point-s.ca/pneusfm/

- PNEUS ●
- ALIGNEMENT ●
- SUSPENSION ●
- VIDANGE ●
- FREINS ●
- SILENCIEUX ●
- INJECTION ●



La puissance d'un groupe



Venez me rencontrer!
Ovide Lévesque, conseiller aux ventes
418 551-2532

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com



Première parution 12 septembre

Le Placoteux publie une édition de 100 pages

1978

1980

1982

1984

1985

1997

Expansion vers Saint-Alexandre et Saint-Pacôme

Expansion à L'Islet-Nord

Expansion à L'Islet-Sud

Le **Placoteux**

MOT DE LA DIRECTION

Nouvelle méthode de distribution du *Placoteux* à partir du 5 février

Dans notre édition du 8 novembre dernier, on vous annonçait la fin du Publisac à l'échelle de la province, et par le fait même la fin de la distribution de votre hebdomadaire comme vous la connaissiez depuis plusieurs années. Depuis que *Le Placoteux* existe, c'est sans aucun doute la plus grande décision que la direction a eu à prendre pour assurer la pérennité de votre hebdomadaire.

Il ne faut pas oublier que la distribution gratuite dans tous les foyers d'une région est la base du modèle d'affaires des hebdomadaires du Québec qui ne vivent que des revenus publicitaires. Pour assurer la rentabilité d'un hebdomadaire comme le nôtre, il faut que le journal tombe dans les mains du plus grand nombre de lecteurs, et ce, le plus facilement possible. De cette façon, on maximise le lectorat et les annonceurs y trouvent leur compte. Même si un scénario viable était envisagé depuis l'automne, la direction a décidé d'évaluer les avantages et les inconvénients de toutes les options de distribution qui s'offraient à elle; une seule répondait à tous les critères: Postes Canada.

Ce changement de distribution améliorée vient avec un coût plus élevé. Pour *Le Placoteux*, il a fallu jouer d'ingéniosité pour limiter le plus possible ce coût supplémentaire. À partir du 5 février, le journal changera légèrement de format, pour ainsi contrôler les coûts de poste qui varient selon le poids et la dimension. Une diminution d'environ cinq centimètres (deux pouces) sur la hauteur permettra ainsi à l'hebdomadaire de distribuer des journaux de 24 à 52 pages au même tarif établi, ce qui aurait été un véritable casse-tête si l'ancien format avait été conservé.

À partir de l'édition de la semaine du 5 février, les 18 500 copies du *Placoteux* seront distribuées par la poste dans toutes les résidences, immeubles à logements et fermes du territoire. De cette façon, au lieu d'affaiblir sa méthode de distribution, *Le Placoteux* l'améliore grandement, car avec Publisac, plusieurs citoyens devaient souvent récupérer son contenu et le journal sur un poteau près des boîtes aux lettres. Désormais, vous ne pourrez plus le manquer, car votre journal vous sera directement livré dans votre case postale, chaque semaine.

Présentement, des représentations auprès des divers paliers de gouvernement sont effectuées par Hebdomos Québec qui représente la majorité des hebdomos du Québec, dont *Le Placoteux*. Il y a de l'ouverture pour qu'une aide nous soit accordée, mais il n'était aucunement question dans l'immédiat pour *Le Placoteux* d'affaiblir son prochain modèle de distribution, et d'envoyer un message négatif à nos lecteurs et à nos annonceurs. Bien sûr, nous espérons, et nous avons vivement besoin de cette aide. En attendant, nous avons décidé de prendre notre destin en main.

Louis Turbide, directeur général

LOUIS TURBIDE

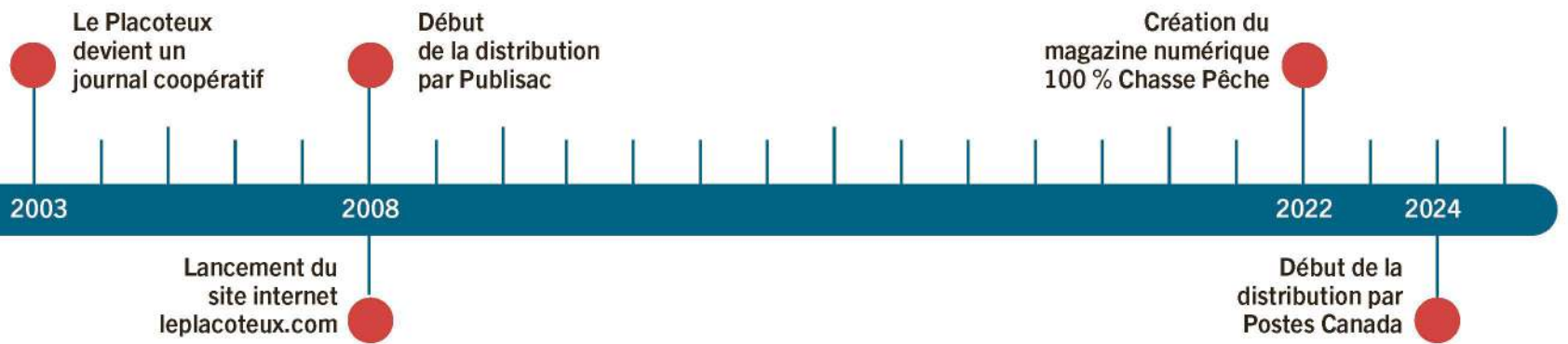


Louis Turbide, directeur général du Placoteux. Photo: Maxime Paradis



Dès le 8 février, les 18 500 copies du Placoteux seront distribuées par le biais de vos casiers postaux. Photo: Maxime Paradis





Des appuis pour la nouvelle distribution des hebdomadaires

La fin à venir du Publisac partout au Québec force les journaux régionaux (*Le Placoteux*, *L'Oie blanche*) à trouver des solutions de remplacement qui s'annoncent beaucoup plus onéreuses. En appui, la Municipalité de L'Islet s'est empressée de soutenir ses deux hebdomadaires dans cette période transitoire, par l'entremise d'une résolution votée à l'unanimité par le conseil municipal. Ailleurs au Québec, d'autres voix s'élèvent afin que perdure l'information dans les médias traditionnels.

JOSÉ SOUCY

La résolution adoptée par le conseil municipal de L'Islet, le 16 janvier dernier, concerne directement les deux hebdomadaires de Kamouraska-L'Islet dont la distribution par Publisac prendra fin dans les prochaines semaines. Par leur vote, les élus donnent leur appui aux démarches de distribution alternative qui seront mises en place par *L'Oie blanche* et *Le Placoteux*.

De plus, la Municipalité souhaite que des démarches soient effectuées auprès du député fédéral de la circonscription, Bernard Généreux, afin que celui-ci fasse des représentations auprès de la ministre Mélanie Joly et de Patrimoine Canada. Le but est de créer un programme visant à combler l'écart entre le coût actuel par rapport à leur distribution future, permettant ainsi à toute la population du territoire de continuer à avoir accès aux journaux locaux. «On aimerait que Patrimoine Canada — ministère ayant la gouvernance de

Postes Canada — puisse soutenir les médias régionaux par le biais d'un programme spécial, qu'il s'agisse d'un prix préférentiel ou encore d'une subvention ponctuelle pouvant couvrir les frais excédentaires», a déclaré Germain Pelletier, maire de L'Islet.

Ce dernier a rappelé au passage l'importance de *L'Oie blanche* et du *Placoteux* dans la région. Selon lui, les deux hebdomadaires sont parmi les plus importants véhicules publicitaires pour l'ensemble des gens d'affaires du secteur.

Le Placoteux avec Postes Canada

La direction du *Placoteux* ayant étudié toutes les avenues afin de continuer à rejoindre le plus de lecteurs possible, l'option de distribution retenue sera finalement Postes Canada. Seule ombre au tableau, les tarifs de distribution sont actuellement plus onéreux qu'avec le Publisac. Malgré cela,

afin de faire des économies, le format du journal diminuera sa hauteur de deux pouces. L'hebdomadaire de Kamouraska-L'Islet promet néanmoins que son édition papier sera tout aussi étoffée que la précédente, tout en conservant le même tirage qu'avec le Publisac, à 18 500 copies. «Pour nous, il était très important d'offrir à nos lecteurs et annonceurs un moyen de distribution égal ou supérieur à ce qu'on avait avec le Publisac. En optant pour Postes Canada, nous considérons que tout le monde en sortira gagnant», a déclaré Louis Turbide, directeur du *Placoteux*.

À *L'Oie blanche*, on semble se diriger vers une distribution hybride combinant des points de chute en milieu rural et la livraison par Postes Canada pour les plus grands centres, dont Montmagny. «Il y a encore quelques rencontres à avoir concernant nos possibles avenues. Une chose est certaine, nous devons statuer rapidement», a confié Éric Maltais, directeur général de *L'Oie blanche*.

Le PQ s'en mêle

Le chef du Parti Québécois (PQ), Paul St-Pierre Plamondon, a quant à lui proposé au gouvernement caquiste un plan décliné en sept mesures réalisables à court terme, dit-on, avec l'objectif de dénouer la crise que traversent les médias d'information de la belle province. Le PQ souhaite ainsi qu'une politique officielle du gouvernement du Québec soit mise en place afin de mettre un frein aux dépenses publicitaires du gouvernement, de ses organismes et des sociétés d'État auprès de toute entreprise refusant de convenir ou de reconduire une entente de redistribution avec les médias.

Le plan implique également d'appliquer le décret gouvernemental de 1994 incitant les organismes gouvernementaux à dépenser 4 % de leur budget publicitaire au sein des médias communautaires, d'adopter une politique d'achat publicitaire dans les médias locaux, de débloquer des fonds pour soutenir la transition de la distribution des hebdomadaires touchés par la fin du Publisac, d'élargir le crédit d'impôt pour soutien à la presse d'information écrite aux journalistes des entreprises médiatiques radio et télévisuelles, et de mettre en place un fonds pour faciliter la conversion des modèles d'affaires et technologiques des entreprises de presse.

En plus, le Parti Québécois souhaite que le gouvernement évalue la faisabilité de modifier le régime fiscal afin d'ajouter des incitatifs aux dépenses publicitaires faites auprès de partenaires québécois, et de limiter la déductibilité d'impôt des publicités achetées par les entreprises lorsque ces dépenses ne sont pas faites auprès de partenaires québécois.

«Il faut impérativement offrir à court terme aux médias une chance de s'adapter, puis faire des changements de fond dans le modèle à moyen terme. C'est la raison pour laquelle nous voulons, entre autres, que le gouvernement donne suite à notre demande répétée de créer un Conseil québécois de la radiodiffusion et des télécommunications. Il faut que le Québec s'approprie le pouvoir de déterminer ses propres orientations en la matière, faute de quoi, nous sommes condamnés à l'intransigeance et à la rigidité du CRTC», a conclu Paul St-Pierre Plamondon.



Rassemblement à Alma au Lac-Saint-Jean, le Parti Québécois a présenté son plan pour préserver l'information régionale.

Avis important

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Veillez noter que nos heures de tombée seront devancées pour notre édition du 31 janvier 2024

**TOMBÉE SPÉCIALE
JOURNAL DU 31 JANVIER**

Publicités: Vendredi 26 janvier à 9 h
Annonces classées, bloc-notes: Jeudi 25 janvier à 16 h 30

Merci de votre collaboration!

À qui la faute, les refoulements?

En 2007, et à nouveau le 18 août 2023, des refoulements des eaux sont survenus dans certains secteurs de Saint-Pascal, à la suite de pluies diluviennes. Les citoyens éprouvés dernièrement s'attendent et espèrent que cette situation ne se reproduise plus, et qu'elle soit corrigée définitivement. L'empathie que j'éprouve pour tous les gens

touchés motive cette missive.

Vous n'êtes pas sans savoir que cette situation est la cause de dommages collatéraux : anxiété et angoisse touchant des personnes âgées dont la santé est précaire; éventuelle vente à rabais de propriétés; autres situations personnelles que je m'abstiens de citer par respect et délicatesse. Toutefois, je me permets de mentionner que je connais des gens qui ont pleuré sur les marches de leur sous-sol devant l'ampleur de la tâche qui les attendait.

Les refoulements des eaux de 2007 se sont avérés un avertissement sérieux concernant l'état des infrastructures et la gestion de ces dernières. Des lacunes évidentes et connues auraient dû faire l'objet d'une action spontanée, car on installait déjà des pompes sur la rue Taché et sur l'avenue Sergerie.

Les refoulements qui se sont produits le 18 août 2023 démontrent manifestement qu'aucune solution n'a été apportée. Les justifications données par la Ville de Saint-Pascal sont une copie conforme de ce qui a été entendu et expliqué en 2007; des tergiversations nébuleuses sans orientation ni convictions précises, donnant l'impression qu'on souhaite noyer le poisson, et non pas parce qu'on manquait d'eau!

Les changements climatiques ont le dos large. Il y a plus de 50 ans, je m'intéressais déjà à ce phénomène; on parlait alors des pluies acides, des hydrocarbures aromatiques polycycliques et de la dégradation de la couche d'ozone. Toutes ces observations étaient le prélude de ce que nous vivons actuellement.

Partant de ce constat, beaucoup de questions se posent. Le siège des décisions de la Ville de Saint-Pascal était au courant de la situation, et aurait dû établir des priorités et des échéances qui respectent la capacité d'agir physiquement et monétairement.

Le calendrier des opérations prévues dans la gestion des eaux peut être modifié pour des raisons urgentes, mais aussi selon le « gros bon sens ». Autrement dit, lorsque le toit de la maison coule, ce n'est pas le temps de changer les tapis et de semer les légumes dans le jardin. Les changements qui doivent être apportés aux activités prévues demandent de la souplesse et une adaptation constante. La compétence des instances décisionnelles doit primer.

Ici, je souhaite mettre en lumière le principe de Peter. Dans toute organisation, les individus qui la composent veulent souvent et légitimement accéder à un poste supérieur. Cela signifie que la personne promue a prouvé qu'elle était efficace, et son travail reconnu. Très bien. Si elle accède de nouveau à un poste supérieur, c'est aussi parce que sa compétence est évidente. Mais ce n'est pas éternel, hélas, car à un échelon donné, l'individu atteint son niveau d'incompétence. C'est l'échec. C'est très insidieux, car on ne peut pas le prévoir formellement; on le constate seulement lorsque ça survient.

Je ne peux affirmer que la Ville de Saint-Pascal soit touchée par ce principe, mais l'absence de solutions et de correctifs aux événements de 2007 et de 2023 me laisse perplexe quant à la volonté d'agir. Est-ce l'absence de décisions, ou le résultat de mauvaises décisions? Je laisse la Ville répondre à cette question.

Je termine avec l'espoir et la confiance que mes propos sauront éveiller la Ville de Saint-Pascal à des solutions tangibles. J'espère également que mes propos permettront aux citoyens de retrouver un jour — pas dans 16 ans! — leur quiétude légitime. Quand je quitterai l'avenue Sergerie, « ma rue », avec la certitude que tout est en ordre, je serai heureux d'y avoir vécu.

Guy Pelletier, Saint-Pascal

s'associe à
la CHRONIQUE de
Yves Hébert



Les marchands de la Côte-du-Sud

Avec Rivière-Ouelle, au 19^e siècle, Kamouraska devient un pôle important pour la commercialisation des grains. La présence d'un nombre significatif de marchands le démontre.

L'arrivée de ces marchands s'explique par un accroissement de la production agricole dans les seigneuries de Vincelotte (Cap-Saint-Ignace), de Rivière-Ouelle et de Kamouraska. Le nombre de ces marchands augmente donc après 1790. Ils remplaceront les marchands ambulants qui parcouraient la côte dans les années précédentes.

À Kamouraska, Amable Dionne, Alexandre Dionne et Pierre Casgrain occupent une place centrale dans le commerce des grains. En 1797, Casgrain ouvre un magasin général à Kamouraska, et donne une expansion à son entreprise en construisant deux hangars à grain à Rivière-Ouelle et à Kamouraska. De plus, celui-ci s'intéresse à la pêche au marsouin (béluga) et au saumon. Il s'associe avec le marchand Amable Dionne jusqu'en 1818 pour faire le commerce de marchandises sèches et liquides.

Avec Casgrain, Amable Dionne s'affirme comme l'un des plus riches commerçants de la Côte-du-Sud. Il accumule une fortune considérable grâce au commerce des denrées et des produits de la terre qu'il achemine vers Québec. Ayant acquis les seigneuries de La Pocatière et de la Grande Anse au début des années 1830, il parvient à se hisser parmi les notables de Kamouraska et de la Grande Anse. Il sera élu député de Kamouraska à deux reprises à la chambre d'assemblée du Bas-Canada entre 1830 et 1838.

À Rivière-Ouelle, d'autres marchands profitent des récoltes importantes pour vendre des surplus à Québec. Le seigneur du fief Saint-Luc (Montmagny), Charles-Hilaire Tétu, s'associe avec son cousin germain Pierre-Thomas Casgrain. Il ouvre à Rivière-Ouelle un magasin général. Pour lui, la pêche au marsouin représente une véritable manne. Avec son fils David, il porte tellement attention à cette activité qu'il néglige son magasin général. Malgré quelques déboires financiers, il fera partie de la bourgeoisie d'affaires de Rivière-Ouelle.



Photographie du manoir d'Amable Dionne à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, vers 1925. Source : Archives de la Côte-du-Sud

03-24



La rivière Kamouraska à Saint-Pascal, au lendemain des refoulements d'eau du 18 août 2023.

<p>Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p> <p>409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 418 492-2706 Téloc. : 418 492-9706</p> <p>www.leplacoteux.com</p>	<p>Financé par le gouvernement du Canada</p> <p>Canada</p> <p>RS RÉSEAU SÉLECT</p> <p>TIRAGE CERTIFIÉ PAR LE COMITÉ QUÉBÉCOIS</p> <p>Impression QUÉBECOR Média</p> <p>Distribution publi soc</p>	<p>Édition Kamouraska-L'Islet 18 505 copies</p> <p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année. TPS et TVQ incluses</p> <p>hebdos QUÉBEC</p> <p>Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p>
	<p>DIRECTEUR GÉNÉRAL Louis Turbide (poste 105) direction@leplacoteux.com</p> <p>JOURNALISTES Maxime Paradis (poste 103) Rédacteur en chef redaction@leplacoteux.com</p> <p>José Soucy (poste 104) Journaliste presse@leplacoteux.com</p>	<p>RÉVISEURE Éliane Vincent</p> <p>VENTES Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com</p>

TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

Avis important

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

NOUVELLE TOMBÉE à partir de l'édition du 5 février 2024

Veillez prendre note que nos heures de tombée seront bientôt modifiées en raison du changement dans la distribution du journal.

TOMBÉE PUBLICITÉS:

JEUDI À 9 H

(à partir du 1^{er} février)

TOMBÉE ANNONCES CLASSÉES,
BLOC-NOTES:

MERCREDI À 16 H 30

(à partir du 31 janvier)

Merci de votre collaboration!

9996M0424_2



presse@leplacoteux.com

Bernard Généreux défend les propos de son chef sur l'incompétence de Plante et Marchand

JOSÉ SOUCY

Le chef du Parti conservateur du Canada, Pierre Poilievre, a récemment créé toute une commotion dans la sphère politique et médiatique canadienne en accusant d'incompétence la mairesse de Montréal Valérie Plante, ainsi que le maire de Québec Bruno Marchand. Localement, le député Bernard Généreux a même défendu les propos de son chef.

«Chute massive de la construction au Québec, tandis que Trudeau verse des milliards aux maires incompetents, Marchand et Plante, qui bloquent des chantiers. L'argent fédéral pour les villes sera lié au nombre de maisons et d'appartements bâtis quand je serai premier ministre», a déclaré le chef conservateur sur son compte X.

M. Poilievre faisait ainsi référence à la baisse drastique des mises en chantier dans

plusieurs villes canadiennes et québécoises, comme le révélait dernièrement le bilan publié par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Sur l'île de Montréal uniquement, les mises en chantier ont diminué de 26 % depuis un an pour s'établir à 7705 nouveaux logements.

Contacté par *Le Placoteux* au sujet des déclarations de son chef, le député fédéral de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-

du-Loup, Bernard Généreux, ne s'est pas défilé, affirmant même qu'il était en accord avec les propos de celui-ci. Il admet toutefois qu'il les aurait formulés autrement.

«Pierre a sa façon bien à lui de s'exprimer, mais au fond, il met en évidence une grosse problématique, car 25000 projets d'habitation ont été bloqués à Montréal en raison de l'administration municipale. Ça n'a pas de bon sens puisqu'au même moment, on a perdu le contrôle de l'immigration au pays. Faut-il rappeler que le Canada a fait entrer deux millions d'immigrants supplémentaires dans les deux dernières années, alors que nous ne sommes pas capables de suivre la cadence pour la construction de logement?», a-t-il vivement développé.

Le député local est également en accord avec la proposition de son chef de lier le nombre d'immigrants au nombre de maisons et d'appartements bâtis au cours de l'année précédente. «Ce n'est pas compliqué, au Québec, il ne s'est jamais construit si peu de maisons depuis 1955», a renchéri M. Généreux.

Selon les données les plus récentes de la SCHL, les mises en chantier en 2023 ont diminué de 7 % au Canada, principalement en raison d'une baisse significative de 32 % au Québec.

«Si on hausse le nombre de maisons de 2 ou 3 %, on ne peut pas augmenter notre population plus rapidement que ça. Ce n'est même pas une question d'être pro ou anti-immigrants, c'est une question d'être "promathématique"», a affirmé le chef de l'opposition officielle, propos rapportés par Radio-Canada.

Des élections en 2024?

Bernard Généreux croit qu'il y aura peut-être une fenêtre pour des élections lors du dépôt du budget en mars prochain. «Com-



Bernard Généreux et Pierre Poilievre en septembre 2022. Archives Le Placoteux.

ment les libéraux feront-ils pour trouver les dizaines de milliards nécessaires pour la mise en place de l'assurance médicaments demandée par le NPD? Il se pourrait que leur entente afin de ne pas provoquer le déclenchement d'élections d'ici 2025 ne passe pas le budget. Une chose est certaine, nous souhaitons fortement que les Canadiens soient conviés aux urnes, car la situation économique et politique au Canada est désastreuse, et je ne parle même pas ici de notre politique internationale qui est fortement mise à mal par le gouvernement Trudeau», a ajouté le député.

Notons que si des élections avaient lieu avant le 23 avril prochain, Bernard Généreux serait encore candidat dans les frontières actuelles du comté fédéral de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup. Sinon, après cette date butoir, il devra également faire campagne dans la MRC de Témiscouata, puisque cette dernière sera ajoutée à la nouvelle circonscription nommée Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Kataskomiq—Témiscouata. «Je ne suis pas inquiet, car les conservateurs ont fait bonne figure dans ce secteur lors des dernières élections générales», a conclu Bernard Généreux.

Un toponyme de Saint-Onésime finaliste à un concours bas-laurentien

Le Parc du Plus-Petit-au-Plus-Grand, toponyme attribué au parc municipal de Saint-Onésime-d'Ixworth disposant d'infrastructures destinées aux personnes de tous âges, est finaliste pour remporter le titre de toponyme coup de foudre du public 2024. Un ensemble de 1500 toponymes a été officialisé en 2023 par la Commission de toponymie du Québec. De ce nombre, 12 toponymes coups de cœur ont été retenus par la Commission en fonction de leur originalité, de leur capacité à inspirer des images fortes, et de la mise en valeur qu'ils font du patrimoine culturel. Cette année, celui de Saint-Onésime-d'Ixworth est le seul de toute la Côte-du-Sud à se retrouver parmi les 12 coups

de cœur. En 2020, un autre toponyme de la petite municipalité du Haut-Pays de Kamouraska, le chemin du Roule-Vent, officialisé l'année précédente, s'était aussi hissé parmi les coups de cœur de Commission de toponymie. Le nom n'avait toutefois pas remporté le concours. Dans le cas du Parc du Plus-Petit-au-Plus-Grand, c'est le 8 février que l'auteur du toponyme, Danielle Beaulieu, saura si elle se trouve parmi les cinq gagnants. Le cas échéant, cette dernière court la chance de remporter un chèque-cadeau de 100 \$ échangeable en librairie. Il est possible de voter pour le toponyme Parc du Plus-Petit-au-Plus-Grand à toponymie.gouv.qc.ca/ct/vote-toponyme. (M.P.)



COLLABORATION SPÉCIALE

Tchin-tchin!

La chronique de
Natalie Richard, sommelière

Natalie Richard, sommelière basée à Saint-Jean-Port-Joli, recommande à nos lecteurs ses coups de cœur en vins et spiritueux disponibles dans la région, en plus de répondre à vos questions. Ce mois-ci, des bulles pour débiter la nouvelle année!

Domaine St-Jacques Brut 2020

34,75 \$ — 14721888 — 12,3 % — 6,9 g/l

Un excellent vin effervescent québécois produit selon la méthode traditionnelle, c'est-à-dire comme un champagne. L'assemblage égal de vidal et de chardonnay offre un nez riche et alléchant, grâce à un élevage sur lies de 24 mois. Des notes florales et anisées invitent une bulle fine, élégante et d'une persistance crémeuse, sur une finale de pommes golden. À la fois gastronomique et tonique, une bulle idéale pour toute occasion festive. Le Domaine St-Jacques est un vignoble familial situé à Saint-Jacques-le-Mineur en Montérégie.



Masi Modello Prosecco

19,30 \$ — 13572729 — 11 % — 9,6 g/l

Pour s'offrir la dolce vita, souligner un anniversaire, ou pour accompagner un apéro festif, l'effervescence du prosecco est sublime grâce à la texture de ses bulles crémeuses, et à la douceur de ses notes de fruits comme la poire et l'abricot. Il est agréablement anisé, et offre assez de longueur pour faire durer le plaisir. La marque Modello est une des divisions de la méga entreprise vénitienne Masi, très connue pour ses amarones et la gamme Campofiorin.



Question des lecteurs

Prosecco, cava, crémant ou champagne... Comment s'y retrouver?

La différence entre les vins effervescents dépend de leur origine, de leur méthode de fabrication, et du type de raisin utilisé. Les crémants et le champagne sont élaborés en France selon la «méthode traditionnelle», la même qui est utilisée pour le cava produit en Espagne. Le prosecco est un produit exclusivement italien, vinifié en cuve close, une méthode qu'on appelle aussi Charmat ou Martinotti, selon les noms des inventeurs.

Le champagne

Le champagne est élaboré selon la méthode traditionnelle, qui se distingue par une deuxième fermentation et une prise de mousse directement dans la bouteille. Il est produit principalement avec du chardonnay, du pinot noir et du pinot meunier. Quand il est indiqué Blanc de Blancs sur l'étiquette, c'est qu'il a été élaboré à 100 % à partir de raisins blancs, donc du chardonnay. Quand c'est écrit Blanc de Noirs, il a été produit à 100 % à partir de raisins rouges à pulpe blanche, comme le pinot noir par exemple. Le champagne provient seulement de la région de Champagne, contrairement aux crémants de France qui sont élaborés de la même manière, mais produits dans d'autres régions comme la Loire, l'Alsace, la Bourgogne ou le Jura.

Le prosecco

Le prosecco est vinifié dans le nord de l'Italie, à partir du cépage glera. La prise de mousse se fait dans de grandes cuves sous pression. Ses bulles sont plus crémeuses, sur des notes de poire et de pâte d'amande, avec une finale citronnée. Les proseccos ont sensiblement tous le même profil et la même qualité, les plus haut de gamme auront la mention Cartizze ou DOCG Valdobbiadene.

Le cava

Le cava est produit comme un champagne, selon la méthode traditionnelle, mais principalement avec les cépages espagnols macabeo, parellada et xarel-lo qui apportent des notes florales et fruitées. Les bulles sont parfois plus vives, et il offre un excellent rapport qualité-prix dans un grand éventail de styles et de qualité, du plus générique au plus haut de gamme.

Envoyez vos questions à notre sommelière : natalie@natalierichard.com.

03-24

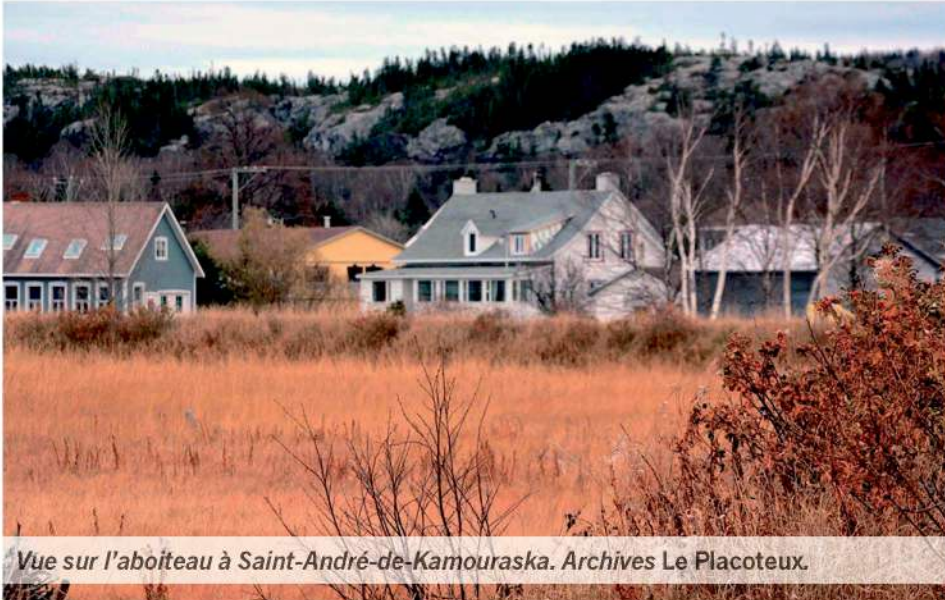
Saint-André attend la nouvelle cartographie des zones inondables



redaction@leplacoteux.com

MAXIME PARADIS

Saint-André-de-Kamouraska réussira-t-elle à avoir gain de cause? Le dévoilement anticipé des nouvelles cartes des zones inondables prévues cette année suscite un minimum d'espoir chez le maire Gervais Darisse, qui avec l'aide de la MRC de Kamouraska tente depuis quelques années de faire reconnaître l'aboiteau du village comme ouvrage de protection contre les inondations (OPI).



Vue sur l'aboiteau à Saint-André-de-Kamouraska. Archives Le Placoteux.

Gervais Darisse ne sait toujours pas à quoi s'attendre. Selon Radio-Canada, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) devrait prépublier le projet de règlement permanent encadrant l'aménagement du territoire en zones inondables au printemps 2024. Une période de consultation officielle de 45 jours s'ensuivrait, pour une adoption du règlement à l'automne 2024.

À Saint-André-de-Kamouraska, une somme de 380 000 \$ — dont la majeure partie provenait du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) — a permis de réaliser avec la MRC de Kamouraska des études géologiques et hydrologiques sur l'aboiteau (digue) qui ceinture le village au nord et à l'ouest. Les résultats complets, qui se font toujours attendre, seront communiqués dans leur intégralité une fois qu'ils seront reçus, promet Gervais Darisse.

En attendant, le maire dispose des grandes lignes, ce qui lui permettrait de confirmer que la digue répond réellement à la vocation d'un OPI. «Les chercheurs ont procédé à une simulation sur une dizaine de jours, et les études ont démontré que la digue résistait, et qu'elle ne présentait pas de signes d'érosion dans le village ni vers l'ouest. Où la digue était plus vulnérable, à l'est, l'aboiteau a depuis été reculé», a-t-il résumé.

Saint-André-de-Kamouraska pourrait-elle être exclue de la zone inondable, à la lumière de ces conclusions? Gervais Darisse ne s'y attend pas. Selon lui, les résultats des études permettront tout au plus de rendre le cadre normatif du Ministère moins contraignant. L'agrandissement des bâtiments actuels, la construction de garages, de cabana-

ons, ou même de terrasses devraient être de nouveau permis, espère le maire. «De toute manière, il n'y a plus d'espace de développement disponible dans le périmètre urbain de Saint-André. Notre combat, il était essentiellement pour que les citoyens actuels puissent jouir de leurs biens comme il se doit», ajoute-t-il.

Ailleurs au Kamouraska

Les résidents du noyau urbain de Saint-André-de-Kamouraska ne seraient pas les seuls à se réjouir d'une reconnaissance des aboiteaux comme OPI. Plusieurs producteurs agricoles de la MRC de Kamouraska, qui possèdent des terres à proximité des aboiteaux, sont aussi considérés en zone inondable par le MELCCFP. En conséquence,



L'aboiteau a été reculé partiellement dans l'est de Saint-André-de-Kamouraska, en 2020-2021. Archives Le Placoteux.



certain producteurs devraient abandonner jusqu'à 20 % de leur superficie en culture à proximité de l'aboiteau afin de respecter le cadre réglementaire du Ministère. Cette réalité, combinée à celle vécue à Saint-André-de-Kamouraska, avait motivé le front commun de la MRC de Kamouraska et de l'UPA du Bas-Saint-Laurent en septembre 2022 afin de faire reconnaître les aboiteaux comme OPI.

Outre les études géologiques et hydrologiques réalisées depuis, il semblerait que la compréhension des aboiteaux et de leur rôle se soit améliorée au MELCCFP. La création de comités de travail auxquels siègent notamment le ministère de l'Environnement, le MAPAQ et la MRC de Kamouraska expliquerait ces avancées, bien que l'ensemble du processus demeure confidentiel pour le moment.

Selon Gervais Darisse, le député de Côte-

du-Sud Mathieu Rivest aurait facilité la réunion de tous ces acteurs autour d'une seule et même table. De plus, le député serait à l'origine de la révision d'une disposition importante du règlement qui permet désormais au propriétaire d'un bâtiment principal non résidentiel de déposer une demande au ministère de l'Environnement pour l'agrandir en zone inondable, ce qui a rendu possible le projet du Garage N. Thiboutot à Saint-André-de-Kamouraska.

Loin d'être terminés, les travaux des comités se poursuivent. De l'avis de Mathieu Rivest, la particularité kamouraskoise serait aujourd'hui beaucoup mieux saisie.

NOS PROFESSIONNELS

IMPÔTS
Pour un travail de qualité
Centre Traitement Impôts
 (impôts des particuliers)
581 676-1040

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
 Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
 Assurance-vie
 Protection en cas d'invalidité
 Régimes collectifs
 Rentes, REER

Inscription pour la session
 Hiver/Printemps 2024
Cours de guitare
 mandoline
 ukulélé
 basse
MARTIN MORAIS
 Plus de 25 ans d'expérience
 12 William, St-Pacôme **418.354.8994**

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
 UN REGARD SUR L'HORIZON
 Dr Germain Dupuis, optométriste
 Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
 Dre Virginie Boudreau, optométriste
 269, rue Taché
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél. : **418 492-1430**
 Téléc. : **418 492-2832**

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS
 Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.
 info@lehavredesfemmes.com
418 247-7622

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES
GARAGE R.B. CHAMBERLAND
 Garage à Saint-Pacôme, établi depuis 1963. Clientèle établie et fidèle. Centris 23371512

CENTURY 21 Nord-Sud
 COURTIER IMMOBILIER
 Plus de 20 ans d'expérience
 Enfin à votre service dans la région
ACHETEURS-VEDEURS
 J'attends votre appel!
FRANCE ROY 418 603-2121
 901 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

Le regard « tourné vers l'avant » pour l'ITAQ

Le chahut qui a suivi le départ de la directrice générale de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) ne semble pas avoir ébranlé la confiance du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation André Lamontagne à l'égard de son « vaisseau amiral ». Régionalement, le député de Côte-du-Sud et le maire de La Pocatière se disent aussi optimistes quant à l'avenir de l'institution d'enseignement, quoique sous certaines conditions.

MAXIME PARADIS

André Lamontagne a profité de son récent passage dans la région pour rencontrer les administrateurs de l'ITAQ au campus de La Pocatière, le 16 janvier dernier. Le jour même, l'Institut lançait son appel de candidatures en vue de remplacer Aisha Issa à la direction générale de l'établissement, intérim assuré pour le moment par Karine Mercier. « Mon seul souhait, c'est que la meilleure équipe possible soit aux commandes de l'ITAQ pour rencontrer les défis d'aujourd'hui et de demain. Avec les gens qui sont actuellement en place, je ne vois pas comment ces conditions ne pourraient être réunies », a déclaré le ministre.

Parmi ces défis, il y a celui de l'indépendance complète vis-à-vis le MAPAQ. André Lamontagne reconnaît que la « sortie définitive » de l'ITAQ, jadis imbriqué dans l'organigramme du MAPAQ, s'avère plus complexe qu'appréhendé. Au départ, le ministre annonçait une période transitoire d'un an après la constitution officielle de l'institut au 1er juillet 2021. Deux ans et demi plus tard,

des employés de l'ITAQ à La Pocatière faisaient remarquer récemment que leurs bulletins de paye provenaient toujours du MAPAQ, comme quoi l'autonomie ne serait pas encore « totale ». « Je vois le MAPAQ comme une voiture, et l'ITAQ, c'est comme s'il figurait toujours dans son rétroviseur. Il faut regarder vers l'avant », a poursuivi le ministre.

Tourné vers l'avant

Cette formule du regard tourné vers l'avant a aussi été reprise par André Lamontagne lors de sa rencontre avec le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé. Ce dernier a tenu à s'assurer qu'il était toujours prévu que le programme de médecine vétérinaire qui a été octroyé à l'Université du Québec à Rimouski soit donné en partie au campus pocatois de l'ITAQ lors de la quatrième et de la cinquième année d'enseignement. « Le ministre veut qu'on regarde vers l'avant, on va le faire, mais j'aurais aimé être rassuré sur ce point », a indiqué le maire.

Vincent Bérubé avoue toutefois avoir



L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec à La Pocatière. Archives Le Placoteux.

confiance dans le conseil d'administration de l'établissement, avec qui les liens semblent plus solides que jamais. Une lettre anonyme envoyée au Placoteux et à La Terre de chez nous, avant le départ de la directrice générale Aisha Issa, laissait entendre que le président de l'ITAQ, Alain Chalifoux, souhaitait fermer certains programmes d'études au campus de La Pocatière pour les rapatrier à Saint-Hyacinthe. L'ITAQ avait mis une semaine avant de démentir ces dires par communiqué, en plus de remercier au passage la directrice générale sortante Aisha Issa.

Depuis, Vincent Bérubé mentionne avoir été rassuré par le conseil d'administration quant à son intention de maintenir les programmes en place au campus de La Pocatière. Le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, est tout aussi optimiste, mais il estime qu'il faut que le milieu sorte du paradigme « l'ITAQ va mourir ». « Il faut prendre soin collectivement de l'ITAQ. Il faut que le milieu amène des solutions, et qu'il participe à son épanouissement », a-t-il dit après avoir rencontré les administrateurs en compagnie de son collègue André Lamontagne.

Pôle bioalimentaire

Ces reproches ne peuvent cependant pas être accolés à la Ville de La Pocatière ni à Développement économique La Pocatière qui travaillent à repositionner le milieu pocati-

tois comme pôle majeur en développement bioalimentaire au Québec. Un document de présentation dévoilé au ministre Lamontagne fait d'ailleurs ressortir le Centre de développement bioalimentaire du Québec et l'ITAQ comme des acteurs majeurs de cet écosystème qu'on souhaite voir s'articuler autour des futures entreprises qui prendront racine dans le nouveau parc bioalimentaire. Or, le maire ne semble toujours pas avoir été rassuré sur la récurrence des budgets gouvernementaux qui doivent assurer la pérennité et le développement de l'ITAQ, dans l'avenir.

En mai dernier, l'établissement d'enseignement confirmait pourtant qu'il entamait une ronde d'investissements de 70 M\$ dans ses infrastructures à La Pocatière. Une bonne partie de ceux-ci sont destinés à la Ferme-école Lapokita, dont les infrastructures ont souffert de sous-financement ces dernières années. Pour le moment, les travaux réalisés aux bâtiments sont surtout d'ordre « cosmétique », de l'avis de Vincent Bérubé. « À ma connaissance, nous ne sommes pas dans l'acquisition de matériel pour que la ferme soit à la fine pointe de la technologie, comme c'est le cas dans les plus grosses exploitations agricoles de la région. Il faut s'assurer d'une stabilité des budgets pour l'ITAQ dans le futur, si on ne veut pas se retrouver dans la même précarité que celle connue ces dernières années. »

27 JANVIER

Plaisirs d'hiver

Gratuit

Samedi 27 janvier
Derrière le Centre sportif

13 h à 16 h

- Tire sur neige
- Jeux gonflables
- Glissade sur tube
- Hockey sur glace

19 h à 21 h

- Patinage illuminé à l'anneau de glace





Saint-Pascal

ITAQ

Christine Ferland nommée à la formation continue

L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) annonce la nomination de Christine Ferland au poste de directrice de la formation continue. Elle prendra les rênes de cette direction à partir du 22 janvier prochain. Mme Ferland, qui est conseillère en développement des affaires et formation continue à la direction de la formation continue et projets régénérateurs depuis août 2022, a occupé différents postes de gestion au sein de l'industrie agroalimentaire au cours des dix dernières années. Elle évolue d'ailleurs au sein de l'industrie depuis plus de 20 ans, principalement au niveau de la transformation alimentaire. Bachelière de l'Université McGill en science de l'alimentation et technologie, elle a aussi étudié à l'ITAQ où elle a obtenu son DEC en transformation des aliments. « Sa connaissance de notre institut, mais aussi du milieu agroalimentaire, et son grand leadership seront certainement garants du succès pour diriger cette équipe en plein essor et ainsi appuyer la mission de l'ITAQ », affirme Karine Mercier, directrice générale par intérim.

Source : Institut de technologie agroalimentaire du Québec

Le CDBQ doit faire une croix sur un financement récurrent du MAPAQ

Le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ) ne pourra compter sur un financement récurrent du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour mieux soutenir ses activités de recherche. De passage au CDBQ, le ministre Lamontagne a été très clair à ce sujet : le MAPAQ n'a pas l'intention d'élargir « son écosystème ».

MAXIME PARADIS

Ce combat mené par le défunt président Rosaire Ouellet et par l'ancien directeur général de l'établissement Charles Lavigne est pour ainsi dire mort dans l'œuf. Ceux-ci plaident pour une forme d'équité entre le CDBQ et d'autres centres de recherche du milieu agroalimentaires au Québec, bénéficiaires d'une forme d'aide financière récurrente qui leur permet de soutenir les activités de recherche internes de leurs établissements.

En marge d'une visite de l'entreprise FOUUDUCOCHON à l'incubateur bioalimentaire du CDBQ, le 16 janvier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation André Lamontagne a justifié ces formes de financement octroyées et maintenues auprès de certains centres de recherche comme étant l'héritage d'une époque aujourd'hui révolue. « Le MAPAQ menait, il y a une trentaine d'années, plusieurs activités de recherche. Ces chercheurs ont depuis dérivé vers des centres de recherche, tout en demeurant liés au MAPAQ. Ils font en quelque sorte partie de l'écosystème de recherche du MAPAQ, et le Ministère n'a pas l'intention d'agrandir son écosystème qui est déjà assez large », a-t-il expliqué.

André Lamontagne a rappelé que le MAPAQ avait déjà une implication importante auprès du CDBQ par le biais des ententes existantes entre l'organisation et le campus pocatois de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ). Le partage d'équipements et d'espace fait dire au ministre qu'il s'agit là d'une contrepartie « importante », à défaut d'un financement récurrent pour la recherche.

Le président du CDBQ, Pascal-André Bisson, ne voit pas les choses du même angle. « Ce n'est pas du partage d'espace; ce montant couvre les services que l'on donne aux étudiants en Technologie des procédés et de la qualité des aliments, comme ceux que l'on offre au secteur privé », a-t-il déclaré.

En quête d'options

Le reste des propos du ministre Lamontagne n'avait toutefois rien de nouveau pour Pascal-André Bisson. L'organisation a en quelque sorte fait le deuil d'un financement provenant de la « direction de l'innovation » du MAPAQ depuis 2022. « Le Ministère a été clair, à ce moment qu'il ne voulait pas financer une nouvelle organisation qui viendrait amincir les pointes de tarte que le Conseil du



Le CDBQ à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Archives Le Placoteux.

trésor a déjà acceptées comme financement récurrent.»

Le président n'a pas jeté l'éponge pour autant. S'il sent que les portes semblent fermées à un financement récurrent, il reste toujours l'option de se coller davantage aux programmes d'aide financière déjà en vigueur, et qui pourraient répondre aux besoins en recherche des entreprises clientes du CDBQ.

Une étude de positionnement réalisée dernièrement doit aussi orienter le prochain plan quinquennal de l'organisation. Le CDBQ veut en quelque sorte savoir comment il se positionne au Québec par rapport à la concurrence, et les opportunités qu'il devrait saisir. Certaines conclusions pourraient d'ailleurs être dévoilées lors de la prochaine assemblée générale annuelle prévue au printemps.



Mathieu Rivest (à gauche), député de Côte-du-Sud, et André Lamontagne (à droite) ont rencontré Nathalie Joannette (au centre) de FOUUDUCOCHON, dans les locaux de l'entreprise situés à l'incubateur bioalimentaire du CDBQ. Photo : Maxime Paradis

Rencontre pour les nouveaux arrivants

La Ville de La Pocatière et la Municipalité de Sainte-Anne-de-La-Pocatière invitent les nouveaux arrivants à une activité d'accueil et d'échanges.

- Vous êtes établis sur le territoire pocatois depuis moins de 5 ans ?
- Vous avez des questions sur les différents services offerts par les municipalités et nos organismes ?
- Vous voulez partager votre expérience et vos préoccupations ?

On vous attend ! Réservation obligatoire.

SAMEDI 3 FÉVRIER DE 13 H 30 À 15 H 30

Au Centre Bombardier
Collation découverte de produits régionaux
Pour vous inscrire et obtenir plus d'information,
scannez le code QR ci-dessous :



La Pocatière ne se servira pas de son nouveau droit d'imposition sur les immatriculations

Les villes du Québec ont, depuis le début de l'année 2024, le droit de percevoir une taxe additionnelle sur les immatriculations afin de mieux financer leur transport collectif. Pour la Ville de La Pocatière, il n'est pas question pour le moment de se servir de ce nouvel outil de financement.

JOSÉ SOUCY

Adopté en décembre dernier à l'Assemblée nationale, le projet de loi 39 modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives offre des mesures permettant, notamment, de donner plus d'autonomie et de nouveaux pouvoirs aux municipalités en matière de fiscalité, ainsi que de diversifier leurs sources de revenus. Cela permettra, dit-on, de réduire leur dépendance à la taxe foncière.

Québec affirme ainsi répondre à une demande de longue date des gouvernements de proximité. « Le projet de loi 39 est une pièce maîtresse du nouveau partenariat entre notre gouvernement et les gouvernements de proximité. Il permet de moderniser de façon majeure la fiscalité municipale, et de concrétiser l'engagement du premier ministre d'enrichir le partage de la croissance d'un point de la TVQ aux municipalités. Nous allons ainsi encore mieux répondre aux besoins et aux

réalités de l'ensemble de nos collectivités », avait alors déclaré Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales.

Toutefois, bien que ladite Loi 39 permette aux municipalités de mettre en place une taxe additionnelle sur les immatriculations des gens vivant sur leur territoire, le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé, ne croit pas que ce nouveau pouvoir de taxation ait été octroyé pour répondre aux besoins des villes de petite taille comme la sienne. « Pour l'instant, on ne voit aucune utilité de se servir de ce droit-là. Je pense que c'est davantage un pouvoir qui a été pensé pour les grandes villes afin de financer leurs transports en commun », a-t-il mentionné au *Placoteux*.

Du côté de la MRC de Kamouraska, qui a déjà un service de transport collectif sur son territoire, on assure n'avoir pas encore statué sur la Loi 39, puisque cette dernière est tellement récente que personne au sein

de l'organisation ne l'a vraiment étudiée pour le moment. Le sujet sera cependant évalué sous peu.

Idem du côté de la MRC de L'Islet, même si on affirme qu'il n'y a présentement pas de problème de financement du transport col-

lectif dans le secteur. « Le MTQ nous octroie déjà des subventions pour notre transport collectif et adapté, de sorte que le tout est déjà très abordable », a précisé Normand Caron.



Autobus du service de transport collectif Accès L'Islet. Photo: Facebook Accès L'Islet

APPEL DE CANDIDATURES GÉNÉRAL

Gouvernement du Québec

FORMATION DU PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SANTÉ QUÉBEC

Le gouvernement du Québec est à la recherche de personnes indépendantes, expérimentées et qualifiées pour agir à la présidence ou à titre d'administrateurs et administratrices du conseil d'administration de Santé Québec en vertu de la *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*.

De plus, le gouvernement du Québec sollicite des candidatures afin de procéder à la nomination d'administrateurs et administratrices à titre de membres ayant une expérience pertinente à la prestation de services de santé et de services sociaux.

En plus de correspondre aux profils de compétence, d'expertise ou d'expérience déterminés, les candidats et candidates doivent avoir une excellente connaissance du réseau de la santé et des services sociaux québécois ainsi que de son mode de fonctionnement. Les personnes nommées par le Conseil des ministres se verront confier un mandat d'une durée maximale de quatre ans.

Cet appel de candidatures permettra aussi de constituer une banque. Cette dernière sera utilisée lorsque des sièges seront vacants au sein du conseil d'administration de Santé Québec.

Vous souhaitez faire une différence dans la gestion du réseau de la santé et des services sociaux? Veillez à l'accomplissement de sa mission au bénéfice des usagers et usagères et de la collectivité québécoise? Faites-nous parvenir votre candidature avant 17 h, le 9 février 2024.

Pour en apprendre davantage sur les profils recherchés ou pour savoir comment soumettre votre candidature, visitez : www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/PostesOfferts.

Québec

Le milieu pocatois invite ses nouveaux arrivants à une activité de bienvenue

La Ville de La Pocatière et la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière invitent les nouveaux arrivants à une activité d'accueil et d'échanges. Cette rencontre aura lieu le samedi 3 février, à la Salle Desjardins du Centre Bombardier, entre 13 h 30 et 15 h 30.

Le milieu pocatois a la chance d'accueillir des étudiants, des professionnels et des familles de partout au Québec, mais aussi de partout sur la planète. Ces personnes viennent enrichir le milieu de vie et le milieu professionnel de multiples façons, ce qui motive de les accueillir de manière à faciliter leur intégration.

Des employés des deux municipalités seront présents sur place, ainsi que des représentants d'organismes qui offrent des services aux personnes immigrantes et aux nouveaux pocatois. L'objectif principal de cette rencontre est d'abord d'être en mode écoute afin de bien comprendre les besoins de ces nouveaux arrivants et d'ensuite orienter les actions d'accueil pour répondre à leurs attentes.

Gens du milieu

Il est important de noter que les gens de la communauté pocatoise sont aussi invités à participer à l'accueil de ces néo-pocatois! Ceux-ci sont les meilleurs ambassadeurs pour faire connaître le milieu de vie et les opportunités d'implication.

En plus de la présentation des différents services offerts à La Pocatière, une collation aux saveurs régionales sera servie afin de vous faire découvrir les délicieux produits d'ici. Le tout se terminera par une présentation et une invitation à l'activité Ici on joue dehors! qui aura lieu le lendemain.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur les sites Internet ou sur les pages Facebook de la Ville de La Pocatière et de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Scannez le code QR et remplissez le court formulaire d'inscription. Vous pouvez également vous inscrire auprès de Julie Hudon en composant le 418 856-3394, poste 1102.

Source: Ville de La Pocatière

Mathieu Rivest n'ira pas à la rescousse de la halte des Belles-Amours

Mathieu Rivest ne déchirera pas sa chemise afin de faire rénover ou reconstruire la halte routière des Belles-Amours, sur l'autoroute 20 Ouest à la hauteur de L'Islet. Le député de Côte-du-Sud s'en remet aux analyses effectuées par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ) qui ont statué sur sa fermeture définitive en décembre dernier.

MAXIME PARADIS

Selon le député de Côte-du-Sud, zéro citoyen lui aurait parlé de la fermeture de la halte routière des Belles-Amours depuis décembre dernier. Quant aux élus locaux, ils étaient, selon ses dires, déjà au courant de sa fermeture à venir, initialement prévue pour 2027, alors que le préfet de la MRC de L'Islet Normand Caron a plutôt relaté ne pas avoir été consulté par le MTQ. « Il y a seulement 112 km qui séparent la halte de Saint-Philippe-de-Néri de celle de La Durantaye sur l'autoroute 20 Ouest », a tenté de minimiser le député, avant d'ajouter ne s'être jamais arrêté à cette halte de son vivant.

Pour Mathieu Rivest, la réalité des déplacements a changé, et les endroits ne

manquent pas sur la 20 pour faire escale, énumérant les différentes sorties où se concentrent stations-service et chaînes de restauration rapide. Lorsqu'on lui souligne que la plupart d'entre elles ne sont plus ouvertes 24 heures, comme jadis, pour des raisons de main-d'œuvre, il poursuit : « On peut toujours investir et mettre de l'argent [dans la halte], mais si on l'avait fait, on nous l'aurait peut-être reproché également. »

Saint-Philippe-de-Néri

En juin 2022, la Coalition avenir Québec annonçait un investissement de 150 M\$ d'ici 2027 dans la modernisation du réseau des parcs routiers qui ont mauvaise mine, faute

d'investissements significatifs par le passé de la part des différents gouvernements élus. De l'avis de Mathieu Rivest, ces investissements seraient appuyés par des analyses menées au préalable par « des gens compétents au MTQ », ce qui aurait permis de cibler les haltes devant bénéficier d'une cure de jouvence.

Les deux haltes routières de Saint-Phi-

lippe-de-Néri doivent ainsi être retouchées incessamment. L'investissement total frôlerait les 15 M\$, selon les informations évoquées par le député de Côte-du-Sud. Les travaux toucheraient les bâtiments, mais également la bonification et le réaménagement des terrains environnants. Le MTQ serait actuellement à l'étape des plans et devis.



La halte routière des Belles-Amours à L'Islet. Archives Le Placoteux.

De nouveaux partenaires dévoilés pour le Gala Reconnaissance 2024

Après Desjardins Entreprises, Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud, et Extra Formation, la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL) et ses partenaires Champagne annoncent que la MRC de Kamouraska et la MRC de L'Islet présenteront conjointement la catégorie Relève, lors du Gala Reconnaissance 2024. Ce partenariat d'importance se voit attribuer la mention de Partenaire Magnum en référence au concept vinicole de l'événement qui aura lieu le samedi 27 janvier 2024 au Centre Bombardier de La Pocatière.

Exceptionnellement, ce seront deux prix qui seront remis dans cette catégorie; un pour une entreprise de la relève dans la MRC de Kamouraska et un autre pour une entreprise de la relève dans la MRC de L'Islet. La catégorie Relève s'adresse aux entreprises qui ont réussi leur processus de relève pour assurer la pérennité de leur entreprise, que la relève soit apparentée ou non, ou qui ont commencé un processus d'implication progressive de jeunes entrepreneurs ou intrapreneurs dans l'actionnariat de l'entreprise dans un objectif de transfert de l'entreprise.

« La MRC de Kamouraska est heureuse de remettre ce prix à une entreprise de sa région qui se démarque. La relève est un enjeu important dans les entreprises du territoire. Soutenir les entrepreneurs dans ce processus est cohérent avec nos fonds d'investissement. L'équipe de professionnels du service de développement territorial de la MRC leur assure aussi un excellent accompagnement », mentionne le préfet élu de la MRC, Sylvain Roy.

« La relève entrepreneuriale est un élément clé du développement économique d'un territoire. Ces jeunes projets d'affaires ou reprises d'entreprises ont également un impact concret sur la vitalité de nos collectivités et l'attractivité de notre région. C'est pourquoi la MRC de L'Islet est fière de soutenir et souligner les succès de sa relève dans le cadre d'initiatives comme le Gala Reconnaissance de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet », enchaîne Normand Caron, préfet de la MRC de L'Islet.

« De voir les deux MRC que nous repré-

sentons fièrement réunies sur scène pour la présentation d'une catégorie est un moment important, symbolique et qui solidifie notre collaboration. Il met en lumière le soutien de nos deux MRC envers la CCKL. Le message qui est lancé est qu'il est important de travailler ensemble pour le bien du développement économique et pour faire avancer les dossiers qui touchent notre belle grande région », ajoute Gabriel Hudon, président de la CCKL.

Ajoutée l'an passé à son événement signature qu'est la dégustation vins & fromages, cette année, la portion de la remise des Prix Reconnaissance, maintenant appelée Gala Reconnaissance, a pour objectif de récompenser cinq entreprises et organismes membres de la CCKL et une personnalité de l'année de différents secteurs. Pour sa part, l'événement qu'est la dégustation vins et fromages, bien connu dans la région, fête ses 25 ans d'existence.

Cette année, les catégories sont : Développement durable, Croissance en affaires, Nouvelles pratiques RH, Innovation, Relève et Personnalité d'affaires de l'année. Encore cette année, la CCKL demandera à ses membres et au grand public de lui proposer des entreprises par le biais d'un formulaire de dépôt de candidature et la sélection se fera à partir de ces propositions par un jury expérimenté. La CCKL trouve tout à fait pertinent que les entreprises et gens d'affaires soient mis en nomination par leurs pairs.

Il est à noter que, dans le but de donner plus de temps aux entreprises pour déposer leur candidature, la date limite a été repous-

sée au dimanche 21 janvier 2024 à 23 h 59. Toutes les informations nécessaires pour réserver des places, une table complète, ou pour déposer une candidature sont disponibles sur le site cckl.org. L'édition 2024 sera encore plus flamboyante que l'an passé

et d'autres précieux partenaires de l'événement seront dévoilés au cours des prochains jours.

Source : Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet

LE COLLECTIF VERTDIRE PRÉSENTE

FÊTE DES SEMENCES DE LA POCATIÈRE

GRATUIT! SEMONS L'AVENIR!

**SEMENCIERS
CONFÉRENCES
EXPOSANTS
HALTE-GARDERIE
COIN REPAS**

**27 JANVIER 2024
À L'ITAQ 9 H À 16 H**

INFORMATION :
(418) 856-3394 POSTE 1126

LES PARTENAIRES



Créneau d'excellence
Tourbe et substrats
Communauté & Substrats Québec



La Pocatière



ITAQ INSTITUT DE
TECHNOLOGIE
AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE
DU QUÉBEC



BOULANGERIE
LA POCATIÈRE



Centre d'innovation



CÉGEP
La Pocatière
Centre d'études collégiales
en technologie



Biopierre

Le drapeau du Québec, ce mal-aimé!

Le 21 janvier dernier, la nation québécoise fêtait le 76^e anniversaire de son drapeau national. Orné d'une croix blanche sur fond azur, et de quatre fleurs de lys, le drapeau du Québec était classé en 2001 le troisième plus beau drapeau en Amérique du Nord.

JOSÉ SOUCY

Malgré cet état de fait, pourquoi néglige-t-on notre drapeau? Pourquoi n'est-il pas davantage présent dans notre paysage? Pourquoi voit-on souvent des drapeaux en mauvais état flotter au mât de nos édifices gouvernementaux? C'est lors de mon premier voyage aux États-Unis que j'ai compris qu'au Québec, le drapeau n'était pas utilisé à son plein potentiel.

Étonnamment, ce n'est qu'en 2015 que j'ai foulé pour la première fois le sol des États-Unis. Bien que ceux-ci soient facilement accessibles en raison de leur proximité avec le Québec, j'ai toujours été davantage attiré vers le vieux continent. Je présume ici que c'est en raison de mon amour pour l'histoire,

ainsi que par le fait qu'il s'agit de l'endroit d'où venaient mes ancêtres — majoritairement français, mais également irlandais — que j'ai visité en premier lieu l'Europe, avant de me rendre au pays de l'Oncle Sam.

Néanmoins, quelle n'a pas été ma surprise, en traversant la frontière à la hauteur de Saint-Georges de Beauce, d'apercevoir à maintes reprises le drapeau de nos voisins du sud flotter un peu partout dans l'État du Maine. Que ce soit sur les poteaux, les maisons, les commerces, certains géants chez les concessionnaires automobiles, il était certain que je n'étais plus au Québec puisque je voyais la bannière étoilée à profusion. La même situation se répétait partout dans les



États que je visitais.

«Mais quelle fierté!», m'étais-je dit à l'époque au sujet des Américains, constatant ainsi leur patriotisme et leur sentiment d'appartenance à leur pays. J'étais sincèrement touché par cette réalité, mais j'étais du même souffle tout aussi stupéfait de me rendre malheureusement compte qu'au Québec, notre drapeau national n'était en fait qu'un simple accessoire ne revêtant qu'une signification utilitaire, voire presque insignifiante.

Un manque de fierté

Selon un sondage datant de 2010, faute de meilleure référence, 58 % des États-Uniens exhibaient régulièrement le drapeau, ce qui était bien loin de ce qui se passait au Québec à cette époque, et qui n'a d'ailleurs pas changé aujourd'hui. Il ne faut pas posséder une maîtrise en sciences sociales pour comprendre qu'au Québec, le fleurdelisé n'est pas respecté à sa juste valeur par les instances gouvernementales québécoises, alors qu'un protocole existe pourtant à son endroit.

Combien de fois ai-je observé des drapeaux du Québec en lambeaux flottant sur les édifices sous juridiction provinciale? Que ce soit sur des écoles, ou sur des bâtiments gouvernementaux ou municipaux, j'en ai vu de toutes sortes. Même qu'à certains postes de la Sûreté du Québec, parfois, on n'avait même pas la décence de faire flotter notre drapeau national, faute de ne plus en posséder en réserve... «Il est en commande, on attend après», m'avait-on répondu lorsque, de mon propre chef, je leur avais livré un exemplaire officiel du fleurdelisé qui me restait à la maison.

Je me souviens également d'avoir entendu la défaite suivante, lorsque j'avais interrogé le Service des communications d'une entité provinciale — que je ne nommerai pas ici —, au sujet de leur fleurdelisé lacéré qui flottait: «On ne veut pas risquer qu'un de nos employés se blesse en allant changer le drapeau; c'est l'hiver.»

«Wow!», m'étais-je dit à moi-même. Et quoi répondre à ce pauvre bougre? Lorsqu'on choisit collectivement la sécurité à tout prix,

combinée au risque zéro, c'est malheureusement la réponse qu'on obtient.

Maintenant, pourrait-on penser que le non-respect, ou dirais-je l'absence de considération pour notre drapeau national serait symptomatique d'un mal plus profond qui habite les Québécois? Poser la question, c'est sûrement y répondre un peu, n'est-ce pas? Mais pourtant...

Comme je l'avais naguère écrit dans un de mes blogues sur le site internet du défunt Huffington Post Québec, le Québec devrait se doter d'une politique du drapeau national, afin de favoriser notre sentiment d'appartenance à la nation. En effet, nous devons donner de l'oxygène à notre fierté nationale qui semble malheureusement s'essouffler au battement de tambour de la doctrine mondialiste.

Si Québec n'est pas en mesure de mettre sur pied une telle politique, peut-il minimale-ment faire respecter le protocole concernant son drapeau national, stipulant qu'il ne faut jamais arborer un drapeau lacéré ou vieilli. Il ne s'agit pas ici d'être plus catholique que le pape, mais d'avoir un minimum de fierté.

Car, Panier bleu ou Espace bleu, ce n'est certainement pas en ajoutant la couleur associée au Québec à toutes les nouvelles dénominations nationales que cette fierté se développera alors qu'à l'inverse, on néglige fortement la base, en l'occurrence, le fleurdelisé.

«Un drapeau, c'est un emblème. Un drapeau, c'est un signe de ralliement. Un drapeau, c'est une manifestation de la majorité. Un drapeau, c'est l'illustration du désir de vivre et de survivre. Un drapeau, c'est une preuve comme quoi nous ne sommes pas en curatelle ni en tutelle. Un drapeau, c'est dire que nous sommes quelqu'un, que nous descendons de quelqu'un, que nous voulons vivre notre vie et survivre dans le respect des droits de chacun, en exigeant le respect intégral de nos prérogatives, de nos droits et de nos libertés. Ben, c'est ça, un drapeau!», avait déclaré Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, le 21 janvier 1948 lors de l'adoption de notre drapeau national.

Le drapeau du Québec fête ses 76 ans

Il y a 76 ans, le drapeau fleurdelisé flottait pour la première fois sur le mat de l'Assemblée nationale. C'était le 21 janvier 1948.

Tous les ans, la Société nationale de l'Est-du-Québec (SNEQ), avec la participation du Mouvement national des Québécoises et des Québécois (MNQ), invite les collectivités, les milieux scolaires ainsi que les municipalités à commémorer ce symbole unique et identitaire sous lequel la nation québécoise se réunit.

Parmi les initiatives que la SNEQ a mises de l'avant depuis deux ans, elle compte entre autres l'élaboration d'un programme de remplacement des drapeaux à l'attention des municipalités, assurant ainsi que des drapeaux en bon état flottent fièrement sur le territoire. Au niveau scolaire, ce sont plus de 70 trousseaux qui ont été assemblés pour permettre à des élèves du primaire et du secondaire de découvrir l'histoire de leur drapeau. Ces trousseaux comprennent des cahiers pédagogiques, des «Cahiers Québec» et des drapeaux pour chaque élève. Ce sont donc près de 2000 élèves du primaire et du secondaire au Bas-Saint-Laurent qui auront entre leurs mains du matériel pour commémorer le Jour du Drapeau.

«Lorsque nous avons lancé l'initiative auprès du milieu scolaire bas-laurentien, les trousseaux se sont envolés en l'espace de quelques heures seulement. Cette année, nous avons pu augmenter le nombre de trousseaux et mieux répondre à la demande. Nous voulons rendre le matériel accessible au plus grand nombre d'enseignants possible sur le territoire. L'engouement pour ce Jour du Drapeau gagne en popularité et c'est formidable de voir l'intérêt grandissant face à notre histoire. À la suite de la première édition, des enseignants ont vu les élèves afficher fièrement leurs drapeaux

en les insérant dans leurs portes de casier. C'est un signe qui encourage à poursuivre cette initiative», indique Djanick Michaud, coordonnateur de la SNEQ.

«Je suis extrêmement fier de constater l'intérêt de nos communautés face à ce symbole qui identifie la nation québécoise. Un peu partout au Bas-Saint-Laurent, des commémorations auront lieu suivant le protocole de la levée du drapeau, suivie par son salut officiel. En plus du succès rencontré avec les trousseaux scolaires, je suis enchanté de constater la participation de municipalités à notre programme de remplacement des drapeaux, contribuant ainsi à rendre encore plus accessible l'histoire de notre drapeau après des élèves de la région. C'est important que les Québécois s'approprient leur drapeau et en connaissent son histoire», ajoute Alain Martineau, président de la SNEQ.

Source : Société nationale de l'Est-du-Québec



Dernier blitz pour la Menuiserie communautaire du Kamouraska

La Menuiserie communautaire du Kamouraska verra le jour, ou non, dans les prochaines semaines. Une activité prévue prochainement au Camp Richelieu de Saint-Pascal doit donner le ton à l'assemblée constituante qui suivra au même endroit, deux semaines plus tard.

MAXIME PARADIS

Julie Leclerc est optimiste. Elle est d'avis que la Menuiserie communautaire du Kamouraska se concrétisera comme attendu. Lieu et disciplines à déterminer, administrateurs à trouver, il reste encore beaucoup de ficelles à attacher pour que le rêve devienne réalité. Il n'en demeure pas moins que les choses avancent.

Dans les prochains jours, Julie Leclerc entamera une tournée intermunicipale pour informer la population sur ce projet encore à ses balbutiements. Saint-André-de-Kamouraska, Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Saint-Pascal et Mont-Carmel ont déjà été visitées. Épicerie, dépanneur ou station-service, le lieu a peu d'importance, du moment qu'elle peut discuter avec les gens, et rallier des appuis à la démarche. « On a déjà 70 membres inscrits à l'infolettre. Tranquillement, mais sûrement, ça chemine », dit-elle.

Des cartes de membre, en vente à la Tabagie Lunik de Saint-Pascal depuis décembre dernier, ont même trouvé preneurs, et la tournée intermunicipale est l'occasion d'en vendre d'autres. Selon Julie Leclerc, les fonds sont pour le moment gardés en fiducie

chez Projektion 16-35, organisme partenaire aux côtés du Centre de formation professionnelle (CFP) Pavillon-de-l'Avenir. « Avec l'achat d'une carte de membre, les gens ont accès à un rabais pour s'inscrire à la formation Initiation en charpenterie-menuiserie 1 du CFP », poursuit-elle.

Blitz

D'autres variables sont toujours en suspens pour la menuiserie communautaire. Le local qui doit accueillir le projet n'a toujours pas été arrêté, mais deux endroits ont été ciblés à Saint-Pascal, en raison de la centralité de la ville au cœur du Kamouraska. « Des discussions sont à venir avec les propriétaires », assure Julie Leclerc.

Entre-temps, un atelier blitz se tiendra au Camp Richelieu de Saint-Pascal, le samedi 3 février de 9 h à 11 h. Le déroulement de cette activité a pour but d'évoquer des idées de projets selon les différentes disciplines qui seront partie intégrante de la menuiserie communautaire. « Le bois est le point de départ du projet, mais on aimerait écouter les autres disciplines potentielles. En adoptant une vision



Cartes de membre de la Menuiserie communautaire du Kamouraska.

d'économie circulaire, les possibilités sont larges.»

Assemblée constituante

L'assemblée constituante de la Menuiserie communautaire du Kamouraska suivra le jeudi 15 février de 19 h à 21 h, toujours au Camp Richelieu de Saint-Pascal. Jusqu'à maintenant, au moins trois membres auraient manifesté leur intérêt à constituer le premier conseil d'administration.

Un des souhaits évoqués par Julie Leclerc est d'avoir un conseil d'administration à la fois intergénérationnel et inclusif. L'accessibilité de la menuiserie communautaire aux aînés et aux personnes handicapées doit figurer dans la mission de l'organisme en devenir. Le projet bénéficie d'ailleurs du soutien du Carrefour 50 + du Québec, et une fois celui-ci sur les rails, Julie Leclerc ne cache pas qu'elle aimerait une collaboration avec l'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est.

Québec solidaire demande une stratégie conjointe en itinérance et en logement

Face à la prolifération des campements un peu partout à l'extérieur des grands centres urbains, dont au Bas-Saint-Laurent, à l'augmentation de l'itinérance et au manque de place en refuges, Québec solidaire demande au gouvernement de la CAQ de présenter une stratégie conjointe en itinérance et en logement en 2024.

« Ça ne peut plus continuer comme ça, les ressources en itinérance et les municipalités n'ont pas les moyens de régler la crise toutes seules. Nous demandons à la ministre France-Élaine Duranceau et au ministre Lionel Carmant de présenter une stratégie d'action commune en itinérance et en logement pour lutter contre la crise qui sévit partout au Québec, notamment dans les régions comme le Bas-Saint-Laurent », s'exclame la porte-parole de Québec solidaire, Émilise Lessard-Therrien, en rappelant que l'augmentation de l'itinérance est directement liée à la crise du logement que la CAQ a laissé empirer.

Selon les chiffres du dernier dénombrement publié à l'automne dernier, il y a au moins deux fois plus de sans-abri au Québec qu'à l'arrivée au pouvoir de la CAQ en 2018. À ce propos, *Radio-Canada* rapporte que dans le Kamouraska, l'itinérance visible est en hausse et que des campements de fortune commencent à apparaître à certains endroits, notamment près du Cégep de La Pocatière.

Pour sa part, l'organisme régional Tandem-Jeunesse a aussi noté une hausse des

demandes pour l'hébergement d'urgence et supervisé. Or, les MRC de Kamouraska et des Basques sont peu outillées pour réagir à une telle situation. « Il n'y a pas de refuges ni de soupes populaires, et pratiquement pas d'hébergements d'urgence disponibles. Malheureusement, les organismes doivent souvent recommander les personnes en situation d'itinérance à Québec. Ce déracinement complique ensuite leur retour et leur réintégration dans leur milieu », rajoute le député de Taschereau, Etienne Grandmont. Il souligne également le manque de ressources en hébergement qui acceptent les personnes avec des problèmes de toxicomanie ou de dépendance, ou qui ont des animaux.

« On a de plus en plus de personnes qui vivent en situation de grande vulnérabilité dans la rue, et ça inquiète tout le monde, dont les citoyens. Le problème ne se règlera pas par magie, ça passe par un plan d'action concerté qui comprend la construction de logements de transition, des investissements dans l'accompagnement des personnes itinérantes et un accompagnement pour augmenter le sentiment de sécurité des citoyens et des citoyennes. Il est temps que les ministres des Services sociaux et de l'Habitation travaillent ensemble comme le demandent les municipalités et les villes », estime Mme Lessard-Therrien.

Source : Bureau national de Québec solidaire

en collaboration avec vous présentent

Les Arts de la scène de Montmagny

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Partenaire saison **COOP MONTMAGNY**
tradition CAP-SAINT-IGNACE

P-O Forget

Son spectacle est un mélange d'honnêteté brute et exubérante. Diplômé de l'École nationale de l'humour avec une bourse d'excellence, le jeune humoriste connaît depuis une ascension fulgurante. En 2022, il a remporté l'Olivier du meilleur texte de l'année sur le Web.

Doté d'un naturel désarmant, P-O Forget s'amuse sans effort à s'adresser à la fois à l'intelligence et à la folie de son public.

Voici comment il résume son spectacle :
« [...] un rodage où chaque détail, chaque nuance, est le fruit d'une réflexion minutieuse. Un moment de grâce artistique où l'âme humaine se révèle dans toute sa complexité. Ah pis v'nez donc me voir! »

Le jeudi 25 janvier 20 h, au Cabaret Cogeco à Montmagny, vivez votre meilleure heure en compagnie de P-O Forget.

LES SOIRÉES RIRE EN SALLE

ADLS.CA | 418 241-5799

Deux arrestations dans la région en lien avec les stupéfiants

Deux personnes de Kamouraska-L'Islet ont été arrêtées dans les dernières semaines en possession de bonnes quantités de stupéfiants. À Saint-Roch-des-Aulnaies, une sortie de route a quant à elle mené à une arrestation pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool.

JOSÉ SOUCY

Le 17 décembre dernier, une perquisition en matière de stupéfiants a été effectuée par les policiers de la Sûreté du Québec dans une résidence située sur le chemin Bellevue à Cap-Saint-Ignace. Une femme âgée de 31 ans, de Saint-Damase-de-L'Islet, a été arrêtée lors de l'opération policière pour possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic. Elle a par la suite été libérée pour comparaître à une date ultérieure.

Près d'un mois plus tard, à Montmagny, le 9 janvier vers 16 h, une interception pour une infraction au code de la sécurité routière a mené à l'arrestation du conducteur, un homme de 37 ans de La Pocatière. À bord du véhicule, les policiers de la Sûreté du Québec ont saisi plus de 3400 comprimés de méthamphétamine, plus de 300 grammes de cocaïne, plus de 50 grammes de cham-

pignons magiques, ainsi que du cannabis illicite.

L'homme a comparu au palais de justice de Montmagny le 12 janvier dernier, sous divers chefs d'accusation en matière de stupéfiants. Il demeure détenu pour la suite des procédures.

Saint-Roch-des-Aulnaies

Le lundi 8 janvier dernier vers 16 h, les agents de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de L'Islet ont été appelés pour intervenir sur une sortie de route survenue sur la route de la Seigneurie à Saint-Roch-des-Aulnaies. À leur arrivée sur les lieux, ils ont procédé à l'arrestation du conducteur, un homme de 71 ans de Saint-Roch-des-Aulnaies, pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool.

Ce dernier a été conduit à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, où un prélèvement sanguin a été effectué afin de savoir si le taux excédait ou non la limite permise

par la loi. Le septuagénaire a ensuite été libéré par sommation dans l'attente des procédures.



Bas de vignette

Admission pour la rentrée scolaire 2024 à l'ITAQ

L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) est en période d'admission pour la rentrée scolaire de l'automne 2024. Les personnes qui désirent entamer des études à l'Institut ont jusqu'au 1^{er} mars pour soumettre leur dossier, à partir du 24 janvier au www.sracq.qc.ca pour le campus de La Pocatière.

Il est important de faire sa demande d'admission avant le 1^{er} mars, puisqu'il arrive qu'un programme affiche complet à la suite du premier tour et qu'il ne soit plus offert aux tours suivants. Enfin, rien de mieux que de vivre le quotidien d'un étudiant de l'ITAQ grâce à la formule Étudiant d'un jour pour confirmer un choix de programme. L'inscription à cette activité se fait dès maintenant par le biais de la page d'accueil du site web itaq.ca.

Étant le seul établissement de formation collégiale à se consacrer exclusivement à l'agroalimentaire au Québec, l'ITAQ offre un milieu de vie et d'apprentissage où il est possible de développer son plein potentiel dans des champs d'intérêt variés : agriculture, agroalimentaire, agroenvironnement, horticulture et domaine équin. Au total, cinq programmes d'études sont proposés à La Pocatière : gestion et technologies d'entreprise agricole, technologie des productions animales, technologie de la production horticole agroenvironnementale (TPHA), technologie des procédés et de la qualité des aliments (TPQA), techniques équines.

Soirée virtuelle d'information

Une soirée virtuelle est également proposée pour les personnes désirant en savoir davantage sur les programmes TPQA et TPHA. Cette soirée se déroulera sur la plateforme Teams à partir de 18 h 30, le 31 janvier prochain pour TPQA, et le 9 février pour TPHA. Les chefs de ces programmes seront disponibles pour répondre à toutes les questions et pour mieux faire connaître les débouchés offerts à la suite de la formation. Un lien vers la présentation sera transmis à la suite de la réception de réservation par le biais de itaq.ca.

Des bourses alléchantes

Rappelons que les Bourses ACTE! sont offertes aux futurs étudiants, et ce, pour des formations autant à Saint-Hyacinthe qu'à La Pocatière. Tous les détails se trouvent sur le site Web : ACTE — 5 programmes admissibles pour la rentrée 2024-2025!

Source : Institut de technologie agroalimentaire du Québec

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de

Norbert Spehner

CARNAGE EN NAMIBIE!

L'intrigue d'Okavango, de Caryl Férey, se situe en Namibie, au cœur de l'Afrique australe, alors que le corps d'un jeune homme est retrouvé mort en plein cœur de Wild Bunch, une immense réserve animalière privée située à la frontière namibienne, près du fleuve Okavango. Le braconnage y est sévèrement réprimé.

L'enquête est confiée à la belle et plantureuse Solanah Betwase, une *ranger* engagée dans la lutte antibraconnage, un combat souvent inégal contre un ennemi impitoyable et cruel, dénué de scrupules, et qui fait des ravages parmi les espèces animales les plus menacées de la planète. Solanah a l'habitude de côtoyer des cadavres et des corps d'animaux atrocement mutilés, mais cette affaire mystérieuse s'annonce des plus dangereuses.

Accompagnée de son jeune adjoint Seth Shinkongo, elle se rend sur la réserve qui appartient à John Latham, un vétéran de la guerre en Angola. Ce Latham est un personnage complexe, au passé trouble, qui gère la réserve avec N/Kon [sic] du peuple San, une ethnie autrefois appelée Bochimans. Le fidèle N/Kon est un ancien *sniper* qui n'a rien perdu de sa précision au tir. La découverte d'une première victime n'est que le début d'une série d'événements dramatiques, de crimes qui vont frapper la réserve quand Latham va découvrir les carcasses mutilées de plusieurs animaux protégés : rhinocéros, éléphants et lions, massacrés par les sbires du Scorpion, le pire braconnier du continent, de retour sur son territoire et dont les trafics sont internationaux.

Malgré une méfiance réciproque, Latham et Solanah vont unir leurs forces pour tenter de mettre fin au carnage, à leurs risques et périls, car l'ennemi est redoutable et sans pitié!

Ce polar au cadre exotique est aussi instructif que captivant. Solidement documenté, il fourmille d'anecdotes, de détails précis sur la faune, la flore, les habitants, la politique locale, ainsi que sur les ravages ahurissants et révoltants du braconnage et des trafics qui en résultent.

Caryl Férey, OKAVANGO, Paris, Gallimard/Série noire, 2023, 528 pages.

04-24



Bas de vignette

La Belgique à l'honneur

Lors de la dernière rencontre de la première année du projet interculturel et intergénérationnel organisé par L'ABC des Hauts Plateaux, 12 personnes ont bravé la tempête afin de se rendre à Sainte-Lucie-de-Beauregard pour découvrir les beautés de la Belgique.

Jean-Guy Moyerson et Alice Lenoir, originaires de la Belgique, ont aimablement permis de découvrir le waterzooi et le gâteau des imbéciles. Ces deux recettes typiques de chez eux ont agréablement surpris les participants, tant par leur simplicité que par leur goût. Avec un plaisir manifeste, les participants se sont réunis pour déguster ensemble ce dernier repas interculturel du projet.

Les participants à l'atelier artistique se sont inspirés des nombreuses bandes dessinées populaires originaires de la Belgique, telles que Tintin, Lucky Luke et Les Schtroumpfs, pour en créer une. Dans une ambiance chaleureuse pleine de camaraderies, ils ont sorti leurs talents de dessinateur pour créer une œuvre qu'il sera possible d'admirer lors de l'exposition qui aura lieu à la Médiathèque Héritage de L'Islet-Sud à compter du 29 janvier 2024.

Passionné et impliqué, M. Moyerson a fait

l'honneur de préparer une petite présentation sur la Belgique qui a allumé la curiosité des participants. Avec humour et patience, il a répondu à chacune des questions soulevées par les participants.

Cette initiative est possible grâce au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités. Le présent projet vise à contribuer à l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives pour les personnes immigrantes et les minorités ethnoculturelles afin d'augmenter leur contribution à la vitalité et la prospérité des régions du Québec. De plus, il favorise les rapprochements interculturels entre Québécois de différentes origines.

Rappelons que L'ABC des Hauts Plateaux est un organisme sans but lucratif qui couvre le sud des MRC de Montmagny et de L'Islet. Par le biais de différents ateliers et



Une partie de l'activité a tourné autour des bandes dessinées belges.

projets, L'ABC des Hauts Plateaux propose des services en alphabétisation passant par l'écriture, la lecture et les calculs de base.

L'ensemble de ces actions vise à prévenir l'analphabétisme.

Source : L'ABC des Hauts Plateaux

Trois MRC de Chaudière-Appalaches s'unissent pour les Prix du patrimoine

Les MRC de Bellechasse, L'Islet et Montmagny lancent leur appel de candidatures pour la 10^e édition des Prix du patrimoine. Remis tous les deux ans, en collaboration avec Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, ces prix honorent des individus ou des organisations qui perpétuent de manière respectueuse et inventive les valeurs patrimoniales. Ils récompensent des réalisations qui ont un impact significatif dans leur milieu et qui contribuent à la mise en valeur du patrimoine à l'échelle locale.

Du 15 janvier au 1^{er} mars 2024, un appel de candidatures est lancé simultanément par les 15 MRC des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches ainsi que les villes de Lévis et de Québec afin de reconnaître des réalisations locales qui ont contribué à la mise en valeur du patrimoine. Il est possible de déposer un dossier dans l'une des quatre catégories : conservation et préservation, interprétation et diffusion, porteur de tradition, ou préservation et mise en valeur du paysage.

Les Prix du patrimoine sont ouverts à l'ensemble des individus et des organisations qui souhaitent mettre en lumière une personne, une action ou une réalisation significative pour la sauvegarde, la préservation

ou la mise en valeur du patrimoine dans une ville ou une MRC participante. Les candidatures doivent être transmises par voie électronique via le formulaire en ligne disponible au culture-quebec.qc.ca.

Les trois MRC de Chaudière-Appalaches participent à cette initiative concertée visant la reconnaissance de l'apport essentiel de ses acteurs à l'écosystème culturel. Les récipiendaires seront dévoilés au mois de juin, dans le cadre de la remise de prix locale. Les lauréats bénéficieront d'une campagne promotionnelle au rayonnement régional, permettant de faire la promotion des meilleures initiatives et pratiques en patrimoine (vivant, bâti, religieux, paysager, etc.) sur les deux territoires.

Source : MRC de Montmagny



QW4RTZ s'allie à la Fondation André-Côté pour un spectacle-bénéfice

Quatre gars, quatre voix et quatre micros, voici le concept du groupe QW4RTZ qui sera à la Salle André-Gagnon le 29 janvier, 19 h 30, pour un spectacle-bénéfice organisé au profit de la Fondation André-Côté.

Le groupe revient à peine d'Europe, où leur long séjour à Paris a été couronné de succès, et voilà qu'il reprend sa tournée *A Cappella Héros* au Québec avec grand plaisir. Habitué à faire des reprises de chansons populaires depuis un peu plus d'une décennie, le quatuor vocal est composé de Philippe Courchesne Leboeuf, François «Fa2» Dubé, François Pothier Bouchard et Louis Alexandre Beauchemin qui est natif de La Pocatière. D'ailleurs, chaque fois que le groupe passe par La Pocatière sur l'autoroute 20, Louis dit à ses acolytes : « Est-ce que je vous ai déjà dit que je suis né à La Poc? »


La Fondation André-Côté lance ce spectacle-bénéfice à l'aube de son 15^e anniversaire de création. Tous les profits de la vente des billets seront investis dans les services de l'organisme. Étant grandement impliquée dans la région, la Fondation André-Côté offre des services gratuits, non financés par quelques instances gouvernementales, pour les personnes vivant avec un cancer, une maladie incurable, leurs proches, et ce, à toutes les phases de la maladie et en fin de vie.

Les billets sont en vente à la Tabagie Lunik de St-Pascal, chez Uniprix de La Pocatière et sur le site web de la Fondation André-Côté. Des billets seront aussi disponibles à la porte, le jour du spectacle.

Source : Fondation André-Côté



SALLE André-Gagnon



**DIMANCHE
4 février
16 h**

ROLANDE ROLAND
THÉÂTRE DU GROS MÉCANO
Théâtre

Partenaire de saison 

www.salleandregagnon.com
www.ticketpro.ca | 1 866 908-9090
Métro Plus Lebel à La Pocatière : 418 856-3827



Avis de décès

Claude Briand (1940-2024)
Saint-Bruno

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de Claude à l'âge de 83 ans et 10 mois. Claude est décédé au Centre d'hébergement D'Anjou de Saint-Pacôme, le 15 janvier 2024. Époux d'Angèle Dionne, il était le fils de feu Irène Drapeau et de feu Arthur Briand. Il demeurait à Saint-Bruno, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 26 janvier 2024 dès 11 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 15 h, en l'église de Saint-Bruno et de là au crématorium. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse, Angèle Dionne, sa fille, Bianca (Charles Sirois); ses petits-fils : Nicolas (Cindy Côté), Jean-Philippe (Mélima Rioux), Anthony (Karel Malenfant); ses arrière-petits-enfants : Kyra, Liam, Albert. Il était le frère de : Denis (feu Pauline Voyer), France (Gaston Pelletier); le beau-frère de : Pauline (François Tardif), Rénaud (Magella Dubé), feu Michel (Micheline Dionne). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au personnel et à l'équipe médicale du CHSLD de Saint-Pacôme pour la gentillesse, le réconfort et le respect qu'ils ont accordé à Claude.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4^e Avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Ronald Dubeau (1948-2024)
Mont-Carmel

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 18 janvier 2024, est décédé à l'âge de 75 ans et 7 mois M. Ronald Dubeau, époux de feu Mme Diane Robitaille; fils de feu Mme Marie-Jeanne Chantal et de feu M. Gérard Dubeau. Il demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

Les membres de la famille recevront les condoléances à la Maison funéraire Viateur Gallant, 96, rue Notre-Dame, Mont-Carmel, le samedi 27 janvier 2024 dès 11 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 13 h 30, au salon de Mont-Carmel.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Manon (Tony Breton), Katy (Patrick Tremblay), Sébastien (Mélanie Fréchette); ses petits-enfants : Mason (Clara Belisle), Gabriel, Vincent (Samantha Dubé); ses arrière-petits-enfants : Jayden, Dalia; son frère et ses sœurs : Maurice, Lise, Réjeanne (Raynald Larouche), Murielle (Carol Lepage), Sylvie (Robert Picard); ses beaux-frères et belles-sœurs : Odette, Claudette (Robert Côté), Serge (Lise Fontaine), Steve, ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Dubeau et Robitaille, ainsi que ses amis.

Des remerciements sont adressés à Chantal Jean, Valérie Lizotte, Suzanne Chénard et Guylaine Chénard pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Gilbert Dumais (1931-2024)
Mont-Carmel

Au Centre d'hébergement D'Anjou de Saint-Pacôme, le 15 janvier 2024, est décédé à l'âge de 92 ans et 3 mois M. Gilbert Dumais, époux de Mme Jacqueline Bard; fils de feu Mme Amarilda Roussel et de feu M. Joseph Euclide Dumais. Il demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 27 janvier 2024 dès 13 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Mont-Carmel.

Il laisse dans le deuil son épouse, Jacqueline Bard. Il était le père de : Raymond (Cindy Gagnon), Lise (Yvon Bisson), Michel, feu Martine. Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Jean-Sébastien (Claudia Pilote), Jonathan (Katy Pageau), Stéphanie (Tony Deschamps), son arrière-petite-fille, Lana. Il était le frère de : feu Robert (feu Carmen Marchand), feu Lucien (feu Marthe Paradis), feu Roger (feu Léonie Duval), feu Gérard, feu Gemma (feu Léon Duval) (feu Ernest Pelletier), feu Florent (Murielle Anctil); le beau-frère de : feu Hervé (feu Rita Lévesque), feu Réal (Rosalyne Tremblay), feu Jacques (Louiselle Brousseau), Jeannine (Jean-Noël Lévesque), feu Marcel (feu Gaétane Dumais), feu Gisèle ainsi que Marjolaine Émond, une grande amie de la famille. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au personnel du Centre D'Anjou pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur /En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Me Josée Bélanger
Notaire et conseillère juridique
Médiatrice familiale accréditée
1208, 6^e Avenue, bureau 202
La Pocatière • 418 856-3474



Avis de décès

Irène Lavoie Lévesque (1918-2024)
Mont-Carmel

À la résidence Dupuis de Saint-Pascal, le 18 janvier 2024 est décédée à l'âge de 106 ans Mme Irène Lavoie, épouse de feu M. J. Adrien Lévesque; fille de feu Mme Léa St-Onge et de feu M. Hermine Lavoie. Elle demeurait autrefois à Mont-Carmel, Kamouraska.

Les membres de la famille recevront les condoléances à la Maison funéraire Viateur Gallant, 96, rue Notre-Dame, Mont-Carmel le samedi 4 mai 2024 dès 12 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 14 h, en l'église de Mont-Carmel, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle était la mère de : Georgette, Yolande (feu Camille Plourde), feu Guilmond, Paule et la grand-mère de : Michel, feu Milène, Christian et Maryse Bouchard, feu Dominique Plourde, Nathalie Lévesque, Stéphanie Vallée. Elle laisse également dans le deuil ses 11 arrière-petits-enfants, ses 10 arrière-arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière-petit-enfant. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Lavoie et Lévesque ainsi que ses amis.

Des remerciements sont adressés à la résidence Dupuis et au Dr Mario LeBel pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4^e Avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Jocelyn Lavoie (1960-2023)
Mont-Carmel

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 27 décembre 2023, est décédé à l'âge de 63 ans et 2 mois M. Jocelyn Lavoie, époux de Mme Jacinthe Barbeau; fils de Mme Jeannine St-Onge et de feu M. René Lavoie. Il demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 27 janvier 2024 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h, au salon de Saint-Pascal. L'inhumation suivra à une date ultérieure au cimetière de Mont-Carmel.

Il laisse dans le deuil son épouse : Jacinthe Barbeau; ses enfants : Marc-André (Annie-Marie Lévesque), Michaël (Rosemary Lévesque); ses petits-enfants : Zoé, Félix, Bobby, Léonie; sa mère, Jeannine St-Onge (feu René Lavoie); ses frères et sœurs : Yolande (Réjean Massé), Francine (feu Roland Savard), Réjean (Catherina Savoie), Micheline (Jacques Robitaille), André (feu Rita Desrosiers). Il était le beau-frère de : Gilles (Suzanne Gagné), feu Guy, Nathalie (Francis Demers). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents des familles Lavoie et Barbeau ainsi que ses amis.

Des remerciements sont adressés au personnel de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur /En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements de sympathie

Joseph Émile Lévesque
Saint-Pacôme

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de M. Joseph Émile Lévesque, survenu le 6 décembre dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse, Georgette St-Jean; ses filles : Linda (Jean-François Bossé), Danielle (Martin Nicole); ses petits-fils : Étienne et Olivier.



Avis de décès

Jeannine Harton (1945-2024)
Sainte-Louise

À son domicile, entourée de l'amour des siens, le 8 janvier 2024, est décédée à l'âge de 78 ans et 8 mois, Mme Jeannine Harton conjointe de M. Adrien Morin. Fille de feu M. Gérard Harton et feu Mme Marie-Anna Morneau, elle demeurait à Saint-Jean-Port-Joli et autrefois à Sainte-Louise, L'Islet.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, la Pocatière, le samedi 27 janvier 2024, de 13 h à 14 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium et seront inhumées ultérieurement au cimetière de Sainte-Louise.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Adrien; son fils Alain (Marjolaine Langlois); sa fille Line; ses petits-enfants : Rebecca, Julien, Alex, Anne-Isabelle, Charlie. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Pâquerette (Yvon Bélanger), Bertrand (feu Huguette St-Pierre), Lorraine (Michel Bélisle) et feu Gérald. Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier la Dre Michelle Boulanger ainsi que les membres du personnel soignant du département d'oncologie de l'hôpital de Montmagny, pour leur dévouement, leur attention et la qualité des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer. Don en ligne : www.cancer.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Valère Bélanger (1946-2024)
Saint-Aubert de L'Islet

Au Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli, le 16 janvier 2024, est décédé à l'âge de 77 ans, entouré de l'amour des siens, M. Valère Bélanger époux de feu Mme Céline Rioux. Fils de feu Mme Yvonne Gamache et feu M. Téléphore Bélanger, il demeurait à Saint-Aubert.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Julie (Francis Desrochers), Francis (Karine Lacharité et ses enfants Alex et Émilie), Joël (Vanessa Pelletier); ses petits-enfants : Joralie B. Brochu, Olivier Bélanger, Mariane Bélanger, Amélie Bélanger, Xavier Bélanger, Chloé Bélanger, Laurie-Anne Bélanger. Il était le frère et le beau-frère de : feu Laura (feu Armand Rioux), feu Monique (feu Rosaire Boissinotte), feu Euclide (feu Thérèse Fournier), feu Colette (feu Laurent Jean), feu Anatole (Fernande Fournier), feu Clément (feu Pierrette Caron), feu Gaston, feu Magella (Céline Castonguay), Solange (feu Lucien Rioux), Véronique (feu Rosaire Rioux.) De la famille Rioux, il était le beau-frère de : Réjean (Louise Bélanger), Jacques (France Caron), Henri (Diane Albert), Nicole (Michel Bernier), Richard (Gilles Richard), feu Yvon. Sont aussi affectés par son départ ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel du service des soins à domicile du CLSC de Saint-Jean-Port-Joli et au Dre Marie-Pier Brochu, pour leur dévouement et leur soutien.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Maison d'Hélène, 350, avenue St-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9, <https://www.jedonneenligne.org/maisonhelene/DIMMAISON/>

Les membres de sa famille vous accueilleront au Salon paroissial (Sacristie de l'église), Saint-Aubert de L'Islet, le vendredi 26 janvier 2024 à compter de 9 h. Une célébration en sa mémoire aura lieu ce même jour à 11 h, en l'église de Saint-Aubert de L'Islet. Ses cendres seront déposées ultérieurement au columbarium du cimetière paroissial.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



Cap-Saint-Ignace, L'Islet,
Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Pamphile

418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Messe 5^e anniversaire

Louise Lévesque Mador
Kamouraska

« Chère Louise, cinq ans se sont écoulés depuis ton départ. Ton souvenir sera à tout jamais gravé dans nos cœurs. Tu nous manques beaucoup. De là-haut, aide-nous à poursuivre notre chemin. »

Pour toi que nous avons aimée et aimerons toujours et pour honorer ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Kamouraska, ce dimanche 28 janvier 2024 à 9 h 30.

Parents et amis sont invités à se joindre à la famille pour cette célébration.

Ghislain, les enfants et petits-enfants.

Un vestiaire revampé pour les filles du Collège de Sainte-Anne

Le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (CSA) a récemment rénové son vestiaire des filles, situé en périphérie des gymnases de l'endroit, devenu avec le temps désuet. Revampé au goût du jour, le local a été grandement amélioré, au plus grand plaisir des 182 étudiantes de la deuxième à la cinquième secondaire fréquentant l'établissement.

JOSÉ SOUCY

L'inauguration officielle du vestiaire rénové a eu lieu le 15 janvier dernier. « Le bloc sanitaire a entièrement été refait, et l'ancien plancher de bois franc de la section casiers, datant des années 1910, et qui avait au fil du temps subi des dégâts d'eau le rendant bancal a été remplacé par de la céramique de qualité commerciale — un matériau beaucoup plus propice à l'achalandage d'un vestiaire », a expliqué Martin Frenette, directeur des services administratifs et des ressources matérielles au CSA, également porteur du dossier de la réfection du vestiaire des filles.

Ce projet d'importance, bien qu'ayant été retardé en raison de délais supplémentaires de livraison des matériaux nécessaires à sa concrétisation, est le tout premier à être réalisé dans le cadre de la campagne majeure de financement des fêtes du 200^e anniversaire de fondation du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, lancée le 19 avril dernier.

Plus précisément, les travaux ont été rendus possibles grâce à la généreuse collaboration financière de la Fondation Bouchard, partenaire financier du CSA depuis plus de 50 ans, et de Rousseau Métal, fleuron de la

région dans le domaine des entreprises manufacturières. « Leur soutien indéfectible et l'investissement de 250 000 \$ dans cette rénovation majeure témoignent de leur engagement pour l'épanouissement et la réussite de nos élèves », a déclaré Béatrice Pelletier, directrice générale par intérim de la Fondation Bouchard.

On se rappellera que la rénovation du vestiaire des garçons a été l'un des plus importants projets concrétisés dans le cadre de la campagne majeure de financement précédente, tenue entre 2010 et 2014.

La direction du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a joint sa voix à celle de son personnel et de ses élèves pour remercier chaleureusement la Fondation Bouchard et Rousseau Métal pour leur implication dans l'amélioration de la qualité des installations du CSA. « Ce projet représente plus que le remplacement de douches et de casiers. Il témoigne de notre engagement à offrir des installations modernes et sécuritaires aux filles, afin de favoriser leur participation aux activités sportives, et leur bien-être dans tous les aspects de leur vie », a conclu Mme Pelletier.



La coupure du ruban avec divers dignitaires. Photo : José Soucy

CLUB DE JUDO LA POCATIÈRE

De nouveaux grades pour des judokas

Au terme de la session d'automne, les judokas sont appelés à une promotion en obtenant un nouveau grade. Des plus jeunes aux plus vieux, ils ont franchi cette étape avec succès après plusieurs heures d'entraînement.

Plusieurs judokas qui ont participé à la Coupe Avantis ont obtenu automatiquement un grade pour leurs connaissances techniques, mais aussi pour avoir fait preuve de courage devant la compétition. Par contre, les membres de l'Équipe Élite Avantis devaient aussi passer un examen afin de démontrer leur évolution dans l'apprentissage du judo.

Ainsi, Laura Fortin, Jean-Benoît et Rosalie Ancil de Sainte-Louise, Jules Dufresne de

Saint-Roch-des-Aulnaies et Heidi Lizotte de Saint-Pacôme ont atteint le grade de ceinture jaune/orange. Pour sa part, Jeanne Laterreur de Saint-Pacôme obtenait le grade de ceinture orange tout comme Clovis Dionne.

Chez les plus vieux, Eugénie Ancil de Sainte-Louise, qui en est à sa 10^e année de judo, réussissait son examen pour l'obtention de la ceinture bleue/marron. Gaston Ancil de Sainte-Louise chez les adultes a gradué à la ceinture verte, tandis que Daniel Dubuc de La Pocatière a obtenu sa ceinture marron. Ce dernier vise la ceinture noire dans les prochaines années, ce qui porterait à 27 le nombre de ceintures noires produites par le Club de judo La Pocatière.

Source : Club de judo La Pocatière

Fin de semaine parfaite sur la route

Deux matchs en deux soirs sur la route pour la troupe de Simon Labrecque qui peuvent se résumer par deux victoires qui font du bien au classement.

Le tout a commencé face au Collège français de Longueuil avec une victoire de 3 à 2. Il s'agissait du premier départ du nouveau venu Gabriel Boissonneault devant le filet. Ce dernier a repoussé 35 des 37 de l'équipe adverse.

Direction Brossard pour l'Everest, après

la partie de vendredi, avant de se diriger vers Joliette le lendemain pour affronter les Prédateurs, la 13^e équipe du circuit Figsby. Alexandre Lauzier a obtenu son 28^e départ de la saison en bloquant 28 tirs pour aider l'Everest à récolter les 2 points dans une victoire de 5 à 2. Ce match a aussi été le spectacle

d'Alexis Côté qui a marqué deux buts et obtenu la première étoile du match.

L'ambiance lors du voyage de retour est à la fête. La troupe de Simon Labrecque remporte une troisième victoire consécutive pour remonter graduellement au classement. Après ce weekend parfait, l'Everest partage le premier rang avec les Condors du Cégep de Beauce-Appalaches qui ont cependant trois matchs en main sur la formation sud-côtoise.

La fiche de l'Everest après 37 matchs dans la saison est de 23 victoires, 10 défaites et 4 défaites en prolongation.

Le prochain match aura lieu contre le VC de Laval encore une fois en terrain étranger. Les Condors seront en visite à Montmagny le 2 février pour une rencontre qui pourra donner le premier rang à la formation gagnante.

Source : Everest de la Côte-du-Sud

HOCKEY SENIOR

Un ancien des Forestiers devient un immortel de la LHCS

Le vendredi 19 janvier, à l'aréna de Montmagny, la direction du Décor Mercier a rendu hommage à l'un des grands de la concession et du hockey senior régional, le défenseur et capitaine Tommy Groleau. Devant une foule de 870 personnes, la cérémonie haute en couleur et en émotion s'est déroulée en présence du joueur qui était entouré de ses proches et de ses amis pour l'occasion. Son chandail, le numéro 87, a été hissé dans les hauteurs de l'aréna de Montmagny où il trônera en permanence. Rappelons que Tommy Groleau a connu une prolifique carrière dans le

hockey senior régional, ayant tour à tour évolué pour les Sentinelles de Montmagny de la Ligue centrale de hockey de 2000 à 2006, les Forestiers de Saint-Pamphile de la Ligue de hockey Côte-Sud (LHCS) de 2013 à 2016, puis avec le Décor Mercier où il a défendu la ligne bleue de la formation magnymontoise jusqu'en 2022. Vendredi prochain, le Pavage Jirico de Saint-Jean-Port-Joli recevra la visite des Éperviers de Saint-Charles. La formation port-jolienne est toujours troisième au classement de la division Est avec 17 points.

Source : Ligue de hockey Côte-Sud



Photo : Toby-Lynne P. Payne

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé et ne manquez rien de l'actualité traitée dans votre hebdomadaire **Le Placoteux** en vous inscrivant à notre infolettre.

Pour vous inscrire, rendez vous sur leplacoteux.com/inscription-infolettre

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Cinq médailles pour le Club Sportif Appalaches

Le Club Sportif Appalaches a participé à sa première compétition de la saison le dimanche 21 janvier dernier au Club Amiski de Saint-Antonin. Après quelques semaines d'entraînement sur la neige, onze jeunes skieurs et cinq adultes du club de L'Islet ont chaussé leurs skis. Félicitations à Maxence Lanoue, médaillé d'argent en ski classique, à Rose St-Pierre (argent en classique et or en patin), à Amélie Harvey qui a gagné la médaille d'or chez les femmes et à Adèle Talbot qui a récolté une médaille de bronze en ski classique. La prochaine compétition de l'équipe aura lieu aux Sentiers de La Balade à Lévis, le 27 janvier prochain. Deux jeunes du club tenteront alors de se qualifier pour les

Jeux du Québec : Damien Lanoue et Oscar Dufresne.

Source : Club Sportif Appalaches



MRC de
L'Islet

La MRC de L'Islet est à la recherche de deux (2) personnes pour combler les postes de

Technicien(ne)s en comptabilité

Description de l'emploi

La MRC de L'Islet est à la recherche de deux (2) personnes rigoureuses qui auront pour mandat de soutenir le service d'administration dans diverses tâches reliées principalement à la comptabilité. Elles joueront un rôle pivot au sein de leur équipe pour assurer le bon fonctionnement de l'organisation et de l'ensemble de ses activités.

De façon plus spécifique, ces personnes devront :

- Préparer le budget annuel de l'organisation en collaboration avec la direction générale;
- Coordonner l'audit interne annuel;
- Gérer le cycle complet des comptes payables (saisie et paiement des factures);
- Réaliser le processus complet de la paie du personnel de la MRC et des élus;
- Assurer le suivi et l'analyse des comptes de grand livre et faire les écritures nécessaires;
- Effectuer le processus comptable et fiscal de fin de mois et de fin d'année.

Exigences requises

- Titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques en comptabilité;
- Minimum de trois années d'expérience en comptabilité;
- Connaissance du milieu municipal (atout);
- Connaissance du logiciel PG Solutions - MegaGest (atout);
- Excellente maîtrise du logiciel Excel;
- Autonomie, sens des responsabilités, souci du détail et discrétion;
- Bonnes aptitudes à travailler en équipe.

Conditions de travail

- Postes permanents à temps plein;
- Horaire de 32 heures par semaine sur 4 journées;
- Échelle salariale entre 22,82 \$/h et 28,57 \$/h (en cours de révision);
- Avantages sociaux (assurances incluant un PAE et REER collectif);
- 7 jours de congés personnels par année;
- 15 jours fériés et payés par année (incluant 2 semaines dans la période des fêtes);
- Conciliation travail-famille et comité social;
- Politique de télétravail en vigueur;
- Le lieu d'emploi est Saint-Jean-Port-Joli;
- Entrée en fonction : dès que possible.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur candidature dès que possible à l'adresse suivante : administration@mrclislet.com en indiquant clairement « **Concours Technicien(ne)s en comptabilité** ».

Seules les personnes retenues seront contactées. La MRC mettra fin au processus d'embauche dès qu'elle aura trouvé la personne qui correspond au profil recherché.

INOVAWELD

MANUFACTURIER DE BARILS EN ACIER
INOXYDABLE SOUDÉS AU LASER

info@inovaweld.com

(418) 647-3758 ext. 2401

139 rue du Parc de l'Innovation
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

POSTES DISPONIBLES

- Journalier - Journalière
- Opérateur - Opératrice
- Soudeur - Soudeuse

POURQUOI INOVAWELD ?

- Poste de jour et de soir
- Temps plein ou temps partiel
- Régime d'épargne retraite
- Assurance collective
- Club Social
- Équipe dynamique



VENEZ NOUS RENCONTRER OU CONTACTEZ-NOUS PAR
TÉLÉPHONE OU PAR COURRIEL !

DIRECTION GÉNÉRALE

POUR POSTULER

PDANJOU@CEGEPLAPOCATIONE.QC.CA

EN SAVOIR PLUS

CEGEPLAPOCATIONE.QC.CA
SECTION EMPLOIS

FAITES
CARRIÈRE AU

CÉGEP
de La Pocatière

**VOYEZ
LOIN,
JUSTE ICI**



Intervenante en maison d'hébergement

OFFRE D'EMPLOI TEMPS PARTIEL
(remplacement avec possibilité de permanence)

Le Havre des Femmes, maison d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale est à la recherche d'une intervenante pour joindre son équipe dynamique.

Ce que tu recherches :

- Une ambiance de travail solidaire;
- Un horaire de travail soir (14h45 à 22h45), 24 h/semaine sur 3 jours (1 fin de semaine sur 2), il est possible de compléter sa semaine avec des heures de remplacement;
- Que ton opinion soit considérée et encouragée;
- Un salaire entre 27,34\$ et 32,21\$ (selon expérience);
- Des conditions de travail qui facilitent la vie personnelle et familiale : un horaire flexible, un programme d'assurance collective, un régime de retraite, des activités sociales, et bien plus encore.

Tu es une bonne candidate si...

- Tu désires participer à l'amélioration des conditions de vie des femmes de ta communauté;
- Tu es étudiante et tu désires acquérir de l'expérience professionnelle en intervention;
- Tu te sens interpellé par la problématique de la violence conjugale;
- Tu as de l'expérience en intervention, en relation d'aide ou tu maîtrises bien les relations interpersonnelles;
- Tu as de l'intérêt ou des connaissances pour la condition féminine;
- Tu sais bien t'adapter au changement et tu as la capacité à intervenir dans les situations à risque et les situations de crise;
- Tu as de l'aisance à travailler avec les logiciels informatiques de base (Excel, Word, Outlook, Internet, etc.);
- Tu possèdes un diplôme d'études collégiales en travail social, éducation spécialisée ou l'équivalent;
- Tu aimes rire et possèdes une belle attitude! On est assez dynamique!

Une journée type pour une intervenante au Havre des Femmes :

- Accueillir, évaluer les besoins, supporter et accompagner les femmes lors de leur séjour en hébergement;
- Assurer une relation d'aide, de référence et d'accompagnement auprès des femmes hébergées;
- Organiser, préparer et animer des rencontres individuelles ou de groupe avec thème;
- Effectuer le suivi des dossiers et établir un plan d'action avec les femmes hébergées;
- Assurer l'intervention téléphonique : fournir de l'information, du support et référer les femmes selon leurs besoins et/ou leurs problématiques vécues;
- Accompagner les femmes hébergées dans les démarches relatives à leur situation de violence conjugale (DPJ, démarches judiciaires, impôts, aide sociale, assurance-emploi, etc.) et collaborer avec les différentes intervenantes du milieu lorsque la situation le demande;
- Effectuer un suivi post-hébergement selon les besoins et l'évaluation de séjour des femmes hébergées;
- Veiller au bon fonctionnement de la maison d'hébergement;
- Soutenir son équipe de travail, collaborer et se mobiliser lorsque la situation le requiert.

Toute candidature doit être transmise à :
soutien@lehavredesfemmes.com



418 247-7622



Seules les personnes dont la candidature sera retenue, seront contactées pour une entrevue.



Intervenante sur appel

OFFRE D'EMPLOI TEMPS PARTIEL

Le Havre des Femmes, maison d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale est à la recherche d'une intervenante pour joindre son équipe dynamique.

Ce que tu recherches :

- Une ambiance de travail solidaire;
- Un horaire de travail variable jour (7h15 à 15h15)/soir (14h45 à 22h45)/nuit (22h30 à 7h30), du dimanche au samedi;
- Que ton opinion soit considérée et encouragée;
- Un salaire entre 24,80\$ et 29,21\$;
- Des conditions de travail qui facilitent la vie personnelle et familiale : un horaire flexible, un programme d'assurance collective, un régime de retraite, des activités sociales, et bien plus encore.

Tu es une bonne candidate si...

- Tu désires participer à l'amélioration des conditions de vie des femmes de ta communauté;
- Tu es étudiante et tu désires acquérir de l'expérience professionnelle en intervention;
- Tu te sens interpellé par la problématique de la violence conjugale;
- Tu as de l'expérience en intervention, en relation d'aide ou tu maîtrises bien les relations interpersonnelles;
- Tu as de l'intérêt ou des connaissances pour la condition féminine;
- Tu sais bien t'adapter au changement et tu as la capacité à intervenir dans les situations à risque et les situations de crise;
- Tu as de l'aisance à travailler avec les logiciels informatiques de base (Excel, Word, Outlook, Internet, etc.);
- Tu as entrepris un diplôme d'études collégiales en travail social, éducation spécialisée ou l'équivalent;
- Tu aimes rire et possèdes une belle attitude! On est assez dynamique!

Une journée type pour une intervenante au Havre des Femmes :

- Accueillir, évaluer les besoins, supporter et accompagner les femmes lors de leur séjour en hébergement;
- Assurer une relation d'aide, de référence et d'accompagnement auprès des femmes hébergées;
- Organiser, préparer et animer des rencontres individuelles ou de groupe avec thème;
- Effectuer le suivi des dossiers et établir un plan d'action avec les femmes hébergées;
- Assurer l'intervention téléphonique : fournir de l'information, du support et référer les femmes selon leurs besoins et/ou leurs problématiques vécues;
- Accompagner les femmes hébergées dans les démarches relatives à leur situation de violence conjugale (DPJ, démarches judiciaires, impôts, aide sociale, assurance-emploi, etc.) et collaborer avec les différentes intervenantes du milieu lorsque la situation le demande;
- Effectuer un suivi post-hébergement selon les besoins et l'évaluation de séjour des femmes hébergées;
- Veiller au bon fonctionnement de la maison d'hébergement;
- Soutenir son équipe de travail, collaborer et se mobiliser lorsque la situation le requiert.

Toute candidature doit être transmise à :
soutien@lehavredesfemmes.com



418 247-7622



Seules les personnes dont la candidature sera retenue, seront contactées pour une entrevue.

056010324

056010424



UNE ENTREPRISE

STIMULANTE

Nous avons une place pour toi.
Joins-toi à l'équipe!

[carrieres.fonderiepoitras.com](https://www.carrieres.fonderiepoitras.com)

carrieres@fonderiepoitras.com

418 247-5041 poste 223

Début de saison de l'école de ski Club Sportif Appalaches

Le dimanche 14 janvier 2024 avaient lieu les premiers cours de ski de fond de la 12^e saison au Club Sportif Appalaches. Dame Nature a rappelé aux bénévoles du Club qu'ils pouvaient en voir de toutes les couleurs, les deux premiers cours ayant été reportés faute de neige, avant les bonnes bordées du 10 et du 13 janvier. Les 78 enfants inscrits — un record! — avaient plus que hâte de chausser leurs skis. Le Club tient à remercier la vingtaine de bénévoles — parents accompagnateurs, moniteurs, etc. — qui permettent la tenue de ce sport pour les enfants de la région.

En effet, dès cinq ans, les enfants peuvent s'initier au ski dans le plaisir. Ce sont six groupes de différents niveaux et âges qui se rejoindront au Club Sportif Appalaches dans les prochaines semaines pour s'amuser à l'extérieur. Il n'est jamais trop tard pour s'initier, car des cours de ski classiques et de pas de patin sont aussi offerts aux adultes. Cette même journée, les cadets de L'Islet invitaient tous les intéressés à venir essayer le biathlon au Club. Plus de trente personnes se sont déplacées pour s'initier.

Source : Club Sportif Appalaches



Saint-Pascal **AVIS PUBLIC**
RÈGLEMENT NUMÉRO 394-2023
AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2024, le Règlement numéro 394-2023 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2024.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Donné à Saint-Pascal, ce 16^e jour de janvier 2024.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

Saint-Pascal **AVIS PUBLIC**
RÈGLEMENT NUMÉRO 395-2023
AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2024, le Règlement numéro 395-2023 régissant les comptes de taxes pour l'année 2024.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Donné à Saint-Pascal, ce 16^e jour de janvier 2024.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

SUDOKU

JEU N° 854

6	8		9					
	5	2	3	6			1	7
7		9						
			1		2	7		
9	7							
2		1		5	3	6		
	2				9	4		3
8		7	6	4				2
					1			6

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

9	7	8	1	3	2	4	6	5
2	6	5	1	9	4	7	3	8
3	9	6	7	8	5	1	2	4
6	9	8	3	5	7	4	1	2
9	7	5	4	8	6	2	3	1
3	6	8	1	9	2	7	4	5
7	1	9	5	2	4	3	6	8
4	5	2	3	6	8	9	1	7
6	8	3	9	1	7	5	2	4

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Despote — Note.
- Sortir du sommeil — Spiritueux.
- Habiter en un lieu — Maniaque.
- Ancienne note — Battement.
- Fournit de l'huile — Grand panier plat.
- Nom d'une mouche — Fourrage.
- Formulés — Café très fort.
- Ils font avancer la barque — Elle roule.
- Article contracté — Défrépés.
- Se danse dans les Caraïbes — Colonne vertébrale.
- Attroupe en faisant du bruit — Sous un navire.

- Milieu clos et protecteur — Lieu dépeuplé.

VERTICALEMENT

- Savourer — Partie d'un canal.
- Singé — Titre féminin.
- Démonstratif — Encourager.
- Meurt — Qui est exact.
- Orange — Sel de l'acide urique.
- Double règle — Érudit.
- Dieu de l'Amour — Interrompt pour quelque temps.
- Laisser couler de la salive — Division d'une pièce.
- Il aime le reggae — En espèces.
- Fourmi reproductrice — En usage.

- Chanson populaire du Portugal — Empêcher d'avancer.
- Fruits secs — Foncent.

1	D	I	C	T	A	T	E	U	R	A	F	A
2	S	E	M	E	R	E	R	A	R	K		
3	G	I	T	E	R	O	S	E	R			
4	U	T	P	L	S	A	T	I	O	N		
5	E	N	A	V	E	L	A	V	E			
6	S	T	E	S	T	E	S	T	E			
7	E	M	C	T	U	R	C					
8	O	T	U	S	A	V	E	R	S			
9	S	E	S	A	V	E	R	S				
10	N	I	H	C	A	V	A	L				
11	I	N	T	E	N	T						
12	L	E	S	E	R	E	D	E	S			

RÉPONSE DU JEU

BLOC-NOTES

CHEVALIERS DE COLOMB - CONSEIL 1026 ARCHEVESQUE ROY RÉUNION. Les Chevaliers de Colomb vous informent qu'une réunion des 4èmes degrés ainsi que des amis du 3ème degré se tiendra le samedi 10 février 2024 à 11 h. Lieu : Resto Pub le St-Pascal, 535, boul. Hébert, Saint-Pascal. Deux menus seront offerts au prix de \$17.00 taxes incluses : crème, filets de porc sauce champignons ou brochettes de poulet à la grec, dessert, café. Les places sont limitées. Réservation chez André Gauthier : 418-308-0563

CLUB DES 50 ANS ET PLUS Saint-Onésime-d'Ixworth
DÎNER. Le Club du Renouveau - Âge d'Or de Saint-Onésime vous invite à son prochain dîner

qui aura lieu le mardi 23 janvier 2024 à 12 h. Lieu : la salle Les Générations. Vous pouvez réserver ou obtenir des informations en contactant André Hudon au 418-856-1559 ou par courriel à « andr hudon60@gmail.com ».

CLUB RAYON D'OR
Sainte-Hélène
VIE ACTIVE. Nos activités de vie active, se poursuivent tous les mardis à 13h30, au local. N'oubliez pas que toute personne ayant un intérêt pour nos après-midis récréatifs, est la bienvenue.

DÎNER MENSUEL. Notre prochain dîner mensuel aura lieu le jeudi 1er février 2024, suivi de notre Bingo.

GRUPE SANTÉ-ENTRAÏDE
Saint-Joseph-de-Kamouraska
DÎNER. Le Groupe Santé-Entraide de Saint-Joseph-de-Kamouraska, vous invite au prochain dîner qui aura lieu le mercredi 31 janvier 2024 à la salle Entraide/3e Âge, 139, route de l'Église. Il est nécessaire de réserver au 418 493-2742

HEMA-QUEBEC
Kamouraska
COLLECTE DE SANG. En collaboration avec les Chevaliers de Colomb, le Club Lions, le Cercle de Fermières, l'Association Marie-Reine, la Ville de Saint-Pascal, la Ville de Kamouraska et les médias locaux, Héma-Québec organise une collecte de sang. Date : le jeudi 1er février 2024 de 14h à 20h. Lieu : salle communautaire, 67, avenue

Morel, Kamouraska. SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT (hema-quebec.qc.ca ou au 1 800 343-7264).

LES ALCOOLIQUES ANONYMES
Saint-Pascal
 Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE
SOUPER DANSANT et CARTES. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite à un souper dansant avec l'orchestre Jean-Yves et Denis et une activité de cartes, le dimanche 28 janvier 2024. Début des activités : à compter de 14h. Lieu : la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Seuls les NON-MEMBRES doivent réserver leur place pour le souper avant le mercredi 24 janvier 2024, en communiquant avec le 418 359-2826. Le coût est de 20,00 \$ pour les membres et 22,00 \$ pour les non-membres. Des cartes de membres seront en vente sur place.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON
 Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

MUSÉE DU BAS-SAINT-LAURENT
Rivière-du-Loup
EXPOSITION ET DOCUMENTAIRE. Afin de souligner le 100e anniversaire de naissance de Marcelle Ferron, le Musée inaugurera une exposition dans son hall, en partenariat avec Les amis de la place Marcelle Ferron. Le Musée présentera des œuvres de sa collection, tout en mouvement et en couleurs, réalisées par l'artiste peintre et verrière.

Pour l'occasion, le Musée présentera le documentaire Ferron, Marcelle réalisé par Monique Crouillière et distribué par l'Office National du Film (ONF). Date : Le 25 janvier 2024 à partir de 17h. Entrée gratuite. Pour informations : (418) 862-7547

NARCOTIQUES ANONYMES
-La Pocatière
Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,
-Rivière-du-Loup
Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspe. Entrée principale.

RE/MAX ÉLÉGANCE ÉQUIPE Gilles Couture

Montmagny - L'Islet - Kamouraska
 418 598-6031 418 856-1352

Agence immobilière depuis 1986
 Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

Lili-Anne Thibault courtier immobilier
Gilles Couture courtier immobilier agréé
René Bélanger courtier immobilier

SAINT-CYRILLE
 291, Principale

NOUVEAU!
SAINT-JEAN-PORT-JOLI
 295, rue Durand. 268 800 \$

NOUVEAU!
LAC-FRONTIÈRE
 37, rue de l'Église. 179 000 \$

NOUVEAU PRIX!
SAINTE-PERPÉTUE
 8, rue Terrebonne Est. 168 000 \$

Pour vendre votre propriété, c'est l'équipe Gilles Couture qu'il faut appeler!
418 598.6031

NOUVEAU PRIX!
TOURVILLE
 972, Principale. 99 100 \$

Terrain
18 ACRES!
SAINT-ADALBERT
 4e rang Est. 149 000\$ + tx

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
 1465, route 230. 148 600 \$

SAINT-PAMPHILE
 20, rue de la Grande-Rivière-Noire

LEMIEUX
LOCATION
 LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
 REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

GICLEURS PIERRE PLOURDE
 Votre partenaire de confiance contre les incendies
SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
 98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
 pplourde@gicleursplourde.com
 Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358

À VENDRE
Pommes de terre
PATATES FRAÎCHES
 rouges seulement, sac de 50 lb.
 Mario Lavoie
 Ferme Lavoisine, Saint-Denis
 Rés. : **418 498-3307**

PETITES ANNONCES

NOUVEAU :
PAIEMENT
MASTERCARD
DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix
Parution (20 mots) 9,00\$
Parution encadrée 15,00\$
Mots additionnels 0,25\$
Prière (max. 20 mots) 9,00\$
Prière longue 18,00\$
Prière avec image 23,00\$

Heure de tombée : jeudi 16 h 30

Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Télec. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses

Rema Alternateurs et Démarreurs
MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SPECIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés)
INTERSTATE BATTERIES

AUTRES :
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE

151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com

AU CŒUR DE L'ACTION

Développement et Paix
CARITAS CANADA
50 ANS DE SOLIDARITÉ

devp.org | 1 888 234-8533

ASTROLOGIE

Ana Médiun, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement. Réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, auto, VTT, motos, neiges, au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Local commercial, au 197, route 230 Ouest. Environ 3000 pieds carrés au premier étage. Ancien local de Base 132. 4 bureaux fermés et un grand espace. Chauffé, éclairé, déneigé. Libre immédiatement. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

VOUS CROYEZ QUE LA FIBROSE KYSTIQUE NE VOUS TOUCHE PAS ?
Une personne sur 20 est porteuse du gène de la fibrose kystique.
Êtes-vous l'une d'elles ?

Pour appuyer la recherche sur la fibrose kystique et en savoir plus, visitez
senoyerdelinterieur.ca

Fibrose kystique Québec
Dessiné le langage du corps

Le Scénario cinéma

CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319
www.cinemasenario.com

Soirées Rabais Mardis & Mercredis 8.50\$

LES TROIS MOUSQUETAIRES: MILADY
MARTIN BOUBOLLOU

LE GARDIEN
JASON STATHAM

MÉCHANTES ADOS
TOUJOURS AUSSI PLASTIQUE

Baignade Nocturne

LE PARFUM VERT
SANDRA VIKTORIA

Horaires du vendredi 26 janvier au 1 février
LES TROIS MOUSQUETAIRES: MILADY (GDJE)
Vendredi & Samedi: 19h45
Dimanche: 13h45 / Mardi à Jeudi: 19h45
LE GARDIEN (13+VIO.)
Vendredi & Samedi: 19h45
Dimanche: 13h30 / Mardi à Jeudi: 19h45
MÉCHANTES ADOS (G)
Vendredi & Samedi: 19h30
Dimanche: 13h45 / Mardi & Mercredi: 19h30
BAIGNADE NOCTURNE (13+HOR.)
Vendredi - Samedi - Mardi - Mercredi - Jeudi: 20h00
LE PARFUM VERT (G)
Dimanche & Lundi: 13h30 / Jeudi: 19h30
Achetez vos billets en ligne: www.cinemasenario.com

CINEMA LOUISE

REAL D 3D
100% numérique
Projection laser
Représentation tous les jours à 19h30

JUSQU'AU JEUDI 1^{er} FÉVRIER
PROJECTIONS SPÉCIALES : SAMEDI ET DIMANCHE 14 H

LES TROIS MOUSQUETAIRES: MILADY
MARTIN BOUBOLLOU

LE GARDIEN
JASON STATHAM

Ceux qui restent
PAUL GIANATTI
DAVINE JOY BANDOLPHI
DOMINIC SESSA

Violence
DÉBUTE LE VEND. 26 JANV.

418 852-2891
www.cinematlouise.com

Saint-Pascal. Local commercial au 197, route 230 Ouest. 2^e étage, 2 grands bureaux annexés. Toilette privée. Chauffé, éclairé, déneigé. Situé à côté du Studio Somance. Libre immédiatement. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

OFFRES DE SERVICES

Personne d'expérience. Offre des services de petit ménage ou accompagnement. Pour plus d'informations appelez Chantal au 418 856-4095 (05/02)

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

STATISTIQUES DE LA SEMAINE du 11 au 17 janvier 2024

WWW.QUILLESSTPASCAL.CA

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

255, av. Patry, Saint-Pascal, (autoroute 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432

www.olivierkamouraskachrysler.com

SERVICE :
Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
Ventes :
Lundi et mardi, de 8 h à 18 h
Mercredi et jeudi, de 8 h à 20 h
Vendredi, de 8 h à 18 h

Mardi 19 h

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES).....POINTS

1 ^{er} Equipement Patrick Bérubé.....	45.5
2 ^e CarrXpert St-Pascal.....	43
3 ^e Mallette.....	39
4 ^e Alimentation L. Dubé.....	37
5 ^e Motel des Mariniers.....	35
6 ^e Le Roy du Déneigement.....	32
7 ^e L.D Auto.....	29.5
8 ^e Transpro BSL.....	27

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Isidore Roy, Le Roy du Déneigement.....	268
2 ^e Daniel Pelletier, Alimentation L. Dubé.....	264
3 ^e Patrice Levesque, Motel des Mariniers.....	246

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Isidore Roy, Le Roy du Déneigement.....	684
2 ^e Richard Roussel, Transpro BSL.....	665
3 ^e Jean-Philippe Pelletier, Motel des Mariniers ..	655

VENDREDI 19 H : TRANSPORT GABRIEL LEBRUN & FILS

PHSF..... Suzie Michaud.....	187
PHSM..... Mario Sénéchal.....	279
PHSM..... Rock Dionne.....	258
PHTM..... Kévin St-Onge.....	667

LIGUE ÉLITE MAXI SAINT-PASCAL Jeudi 20 h

maxi
Saint-Pascal

501, av. Patry, Saint-Pascal

SAMEDI 10 H : INSTALLATION DE CHEMINÉES PATRICE LEVESQUE

PHSG..... Loïc Lepine.....	167
PHSG..... Anthony Dionne.....	166
PHSG..... Jean Côté.....	122
PHTG..... Loïc Lepine.....	484

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES).....POINTS

1 ^{er} Boutique du jouet.....	34.3
2 ^e Porte Multy.....	27.8
3 ^e L'union des Jardiniers Botanix.....	22
4 ^e Carrefour du camion RDL.....	21.5
5 ^e Bar Iberville.....	20.5
6 ^e Remorquage 2000.....	19.5
7 ^e CarrXpert St-Pascal.....	19
8 ^e Toile RDL.....	15.5

DIMANCHE 19 H : ENTREPRISE DORIS PELLETIER

PHSM..... Yves Beaulieu.....	243
PHSM..... Yvan Thériault.....	224
PHTF..... Dominique Côté.....	566
PHTM..... Yves Beaulieu.....	652

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Mario Boutin, Boutique du jouet.....	279
2 ^e Michelle Dupuis, Remorquage 2000.....	266
3 ^e Richard Lizotte, Carrefour du camion RDL.....	254

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Rémi St-Onge, Porte Multy.....	698
2 ^e Richard Lizotte, Carrefour du camion RDL.....	681
3 ^e Jeff Richard, CarrXpert St-Pascal.....	666

LUNDI 13 H : CONSTRUCTION MARCEL CHAREST & FILS

PHSF..... Gemma Roy.....	189
PHSM..... Réal Beaulieu.....	236
PHTM..... Jean-Cyr Caron.....	573
PHTM..... Réal Beaulieu.....	558

EXPLOITS DE LA SEMAINE

ALIMENTS LUDO - HOMMES

PHSM .. Daniel Pelletier.....	264 moy. 176
..... Francois Constant.....	223 moy. 135
..... Hubert Ouellet.....	253 moy. 174
..... Bruno Blier.....	267 moy. 191
..... Jean-Guy Ouellet.....	225 moy. 150
..... Mario Boutin.....	279 moy. 207
..... Cyrille Pelletier.....	241 moy. 170
..... Réal Beaulieu.....	236 moy. 167
..... Martin Côté.....	265 moy. 201
PHTM .. Marius Caron.....	564 moy. 145
..... Cyrille Pelletier.....	638 moy. 170
..... Réjean Goupil.....	653 moy. 176

LUNDI 19 H : LES Puits ARTESIENS C.G. THÉRIAULT

PHSM..... Michel Pelletier.....	243
PHSM..... Patrice Levesque.....	243
PHSM..... Gérard Charest.....	227
PHTM..... Patrice Levesque.....	649

FAMILIPIX R. PARADIS ET M. PELLETIER INC - FEMMES

PHSF .. Michelle Dupuis.....	266 moy. 196
..... Hélène Laviollette.....	221 moy. 169
..... Julie Rousseau.....	169 moy. 123

LUNDI 21 H : SAM (SERVICES AGRO-MÉCANIQUE)

PHSM..... Hubert Ouellet.....	253
PHSM..... Laurian Drapeau.....	245
PHTM..... Hubert Ouellet.....	648
PHTM..... Donald Bernier.....	639

MARDI 13 H : EXCAVATION YVAN PELLETIER

PHSM..... Bruno Blier.....	267
PHSM..... Cyrille Pelletier.....	241
PHTF..... Carmelle Bérubé.....	537
PHTM..... Bruno Blier.....	646

MERCREDI 13 H : MAXI SAINT-PASCAL

PHSF..... Yolande Aubut.....	173
PHSM..... Bernard Lavoie.....	213
PHTM..... Gaston Dolbec.....	596
PHTM..... Marius Caron.....	564

CARQUEST
219, avenue Rochette
Saint-Pascal
418 492-2704

PIÈCES D'AUTOS
vous présente
L'ÉTOILE DE LA SEMAINE
MARIO SÉNÉCHAL
SIMPLE 279

CLASSIQUE DES ENTREPRISES
VENDREDI 2 ET
SAMEDI 3 FÉVRIER 2024

Le Placoteux

18 473 journaux distribués à 100% par Postes Canada
à partir du 5 février 2024

Le **SEUL** hebdomadaire à desservir
TOUT le *Kamouraska!*

MRC DE KAMOURASKA

Saint-Alexandre
Saint-André
Saint-Joseph
Saint-Germain
Saint-Hélène
Saint-Bruno
Saint-Pascal
Kamouraska
Saint-Philippe-de-Néri
Mont-Carmel
Saint-Denis
Saint-Gabriel
Saint-Pacôme
Rivière-Ouelle
La Pocatière
Sainte-Anne-de-La Pocatière
Saint-Onésime

MRC DE L'ISLET

Saint-Roch-des-Aulnaies
Sainte-Louise
Saint-Damase
Saint-Jean-Port-Joli
Saint-Aubert
L'Islet-sur-Mer
L'Islet
Saint-Eugène
Saint-Cyrille
Sainte-Félicité
Saint-Marcel
Saint-Adalbert
Saint-Omer
Saint-Pamphile
Sainte-Perpétue
Tourville

